



Rapport du Président

novembre 23

Communauté urbaine Grand
Paris Seine & Oise



Concession de service public de l'eau
potable sur le périmètre de l'ex SIDEDEC et
de la commune d'Ecquevilly



1.	Procédure et caractéristiques du contrat	4
1.1.	Contexte de la procédure	4
1.2.	Principales caractéristiques du projet de contrat	5
1.2.1.	Périmètre d'exécution	5
1.2.2.	Durée du contrat	6
1.2.3.	Obligations du futur concessionnaire	6
1.3.	Rappel des dispositions du Règlement de la Consultation	7
1.4.	Critères de jugement des offres	8
2.	Analyse de la conformité des offres	9
2.1.	Conformité de l'offre	9
2.2.	Présentation de la variante du candidat SEFO	10
3.	Analyse des offres	11
3.1.	Critère n°1 : qualité technique	11
3.1.1.	Organisation générale	11
3.1.2.	Moyens matériels	13
3.1.3.	Entretien et maintenance du service	16
3.1.4.	Politique de renouvellement	19
3.1.5.	Continuité du service et gestion de crise	21
3.1.6.	Niveau de performance technique du réseau	31
3.1.7.	Engagement en matière de Systèmes d'Information	34
3.1.8.	Analyse globale du critère n°1 – qualité technique du projet d'exploitation	39
3.2.	Critère n°2 : qualité économique et financière	41
3.2.1.	Prix de l'eau perçu par le concessionnaire	41
3.2.2.	Niveau et contenu des investissements réalisés sur la durée du contrat	53
3.2.3.	Valeur actuelle nette de l'ensemble des flux financiers prévisionnels	60
3.2.4.	Montant et cohérence des prix renseignés au BPU	69
3.2.5.	Niveau d'engagement du candidat sur les pénalités	71
3.2.6.	Analyse globale du critère n°2 – qualité économique et financière	73
3.3.	Critère n°3 : qualité du service rendu aux usagers	75
3.3.1.	Engagement de qualité de service vis-à-vis des usagers	75
3.3.2.	Gestion de l'accueil et des relations clientèle	76
3.3.3.	Gestion du recouvrement	79
3.3.4.	Analyse globale du critère n°3 – qualité de service rendu aux usagers	80
4.	Recommandation	81
5.	Annexe 1 - BPU	83
	BPU simplifié	83
	Fourniture et pose d'un compteur	83
	Travaux	84
	Réhabilitation des forages	84
	Autres	85



SOMMAIRE

6.	Annexe 2 – BPU réseau	86
7.	Annexe 3 – Devis branchement	92

1.

1. PROCEDURE ET CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

1.1. Contexte de la procédure

La procédure de concession de service public de l'eau potable sur le territoire de l'ex SIDEC et de la commune d'Ecquevilly s'inscrit dans le contexte de structuration des services d'eau et d'assainissement de GPS&O, suite à la création de la Communauté Urbaine et à l'exercice de la compétence à partir du 1er janvier 2016.

Ce secteur est aujourd'hui géré au travers de 2 contrats de concession.

Ces 2 contrats arrivent à échéance au 16 février 2024 pour celui de l'ex SIDEC et au 31 juillet 2024 pour celui d'Ecquevilly. GPS&O a donc choisi d'unifier ces 2 contrats dans une optique d'harmonisation progressive des modalités de gestion du service et de recherche d'un effet de masse et donc d'offres potentiellement plus intéressantes du point de vue technico-économique. En outre, une telle fusion pourrait ouvrir des perspectives d'optimisation de la gestion de la ressource en eau et d'approvisionnement de l'ensemble du territoire.

Par délibération en date du 6 avril 2023, le choix du mode de gestion s'est porté sur l'externalisation, du fait de la complexité et de l'étendue de ce service, historiquement gérés par concession, et des investissements significatifs envisagés pour la mise en place de la télérelève sur l'ensemble du périmètre.

Un contrat de concession de type affermage a semblé l'option préférable car il permet un transfert de risque et de responsabilité à l'opérateur privé. La Communauté Urbaine a choisi d'inclure dans le contrat l'investissement conséquent que représente la mise en place de la télérelève.

En ce qui concerne la rémunération du concessionnaire, il a été fait le choix d'une rémunération classique pour ce type de contrat, composée d'une part fixe par abonné et d'une part variable par mètre cube facturé. Le concessionnaire percevra également une rémunération pour certaines prestations complémentaires.

Suite aux publications d'un avis d'appel public à la concurrence le 17 avril 2023 et du dossier de consultation des entreprises (DCE), les opérateurs étaient invités à remettre candidatures et offres le 23 juin 2023 à 12h au plus tard. La Collectivité a eu recours à une procédure dite « ouverte », c'est-à-dire que les candidats étaient invités à remettre dans le même temps une candidature et une offre.

La CU GPS&O a ouvert les candidatures le 23 juin 2023. 3 sociétés ont fait acte de candidature :

- SUEZ ;

1.

- VEOLIA ;
- SEFO.

Les dossiers de candidature ont été ouverts et il a été constaté que, pour un candidat, certaines pièces étaient manquantes.

Les services ont donc procédé à des demandes de compléments au candidat concerné, ainsi que le prévoient les dispositions de l'article R. 3123-20 du Code de la commande publique, et l'ensemble des candidats a été informé de la mise en œuvre de cette démarche.

La Commission Concession s'est réunie le 5 juillet 2023 pour analyser les candidatures et sélectionner les entreprises admises à présenter une offre. Au cours de sa séance, la Commission a vérifié que l'ensemble des éléments indiqués à l'article 9 du règlement de la consultation avait été fourni par chacun des candidats, le cas échéant après réception des réponses aux demandes de compléments.

Elle a pu constater le caractère complet des trois candidatures déposées.

La Commission Concession a estimé que les 3 entreprises présentaient toutes les garanties professionnelles et financières suffisantes ainsi qu'une aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers.

Après analyse des offres initiales transmises, les trois candidats ont été admis en négociations, suite à la Commission Concession du 6 septembre 2023. Un premier tour de négociation s'est déroulé les 14 et 15 septembre 2023, à la suite duquel les candidats ont remis une nouvelle offre le 29 septembre 2023. De nouvelles questions écrites ont été posées aux candidats le 11 octobre. Les candidats ont alors remis leur offre finale le 19 octobre.

L'objet du présent rapport constitue le rapport sur le choix du concessionnaire par le Président. Tous les coûts sont présentés en € HT, base 2024.

1.2. Principales caractéristiques du projet de contrat

1.2.1. Périmètre d'exécution

Le périmètre géographique du secteur concédé est constitué des territoires suivants :

- Le périmètre complet de l'ex SIDEDEC, correspondant aux communes suivantes :
 - Andrésy,

1.

- Chanteloup-les-Vignes,
- Conflans-Sainte-Honorine,
- Triel-sur-Seine
- La commune d'Ecquevilly

1.2.2. Durée du contrat

Le contrat a une durée de 7 ans à compter de la date d'effet qui est fixée au 17 février 2024. L'échéance est fixée au 16 février 2031.

1.2.3. Obligations du futur concessionnaire

Le contrat confie au Concessionnaire le soin exclusif d'assurer la gestion du service public de l'eau potable et de ses installations, ce qui inclut notamment :

- Le droit exclusif pour le Concessionnaire d'assurer le service public de distribution et de production d'eau potable aux abonnés à l'intérieur du périmètre ;
- L'obligation pour le Concessionnaire d'assurer les relations du service avec les abonnés (accueil des usagers, mise en œuvre de la politique sociale décidée par la Collectivité...) ;
- L'obligation pour le Concessionnaire, pendant la durée du contrat, d'exploiter les ouvrages et installations du service conformément aux réglementations en vigueur et d'en assurer le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance ;
- Le renouvellement des matériels tournants, des accessoires hydrauliques, des équipements électromécaniques des installations, des branchements, des compteurs et des canalisations ;
- L'obligation pour le Concessionnaire, de maintenir la relève existante et de procéder au déploiement de la relève à distance des compteurs des abonnés au cours du contrat ;
- L'obligation pour le Concessionnaire, d'avoir procédé aux travaux concessifs et à leur exploitation ;
- La tenue à jour des plans, du Système d'Information Géographique et de l'inventaire technique des immobilisations ;
- L'obligation pour le Concessionnaire de fournir à la Collectivité les renseignements et conseils, avis et mises en garde sur toutes les questions intéressant la bonne marche de l'exploitation et sa qualité globale et pour l'élaboration de ses projets de renforcement et d'extension ;
- L'obligation de percevoir pour le compte des différents organismes concernés auprès des abonnés du service délégué, en contrepartie du service fourni, les sommes correspondantes aux éléments de tarification suivants :

1.

- La part Concessionnaire,
- La part de la collectivité,
- Les redevances d'assainissement,
- Les droits et redevances additionnels du prix de l'eau destinés à des organismes publics,
- Les taxes, redevances ou contributions que le Concessionnaire serait amené à percevoir auprès des abonnés par suite de décisions qui lui seraient imposées,
- Le droit pour le Concessionnaire de percevoir auprès des abonnés les tarifs correspondant aux prestations qu'il leur fournit.

Le projet de contrat définit précisément les objectifs assignés au Concessionnaire et les critères de performance correspondants, les informations que le Concessionnaire tiendra à la disposition de la Collectivité, les modalités de leur transmission et les moyens de contrôle effectifs dont la CU GPS&O pourra faire usage pour vérifier la bonne exécution du contrat et la qualité du service. Des pénalités viennent sanctionner le non-respect des obligations réglementaires ou contractuelles.

1.3. Rappel des dispositions du Règlement de la Consultation

L'article 11 du règlement de consultation (RC) invitait les candidats à présenter une offre de base et spécifier le contenu de présentation de l'offre de base :

- **Pièce 1 :** Le projet de contrat, annexes comprises, complété, daté et signé par le représentant légal du candidat, accompagné d'un tableau récapitulatif des éléments complétés par le candidat.
- **Pièce 2 :** Une note de synthèse de l'offre en vingt pages maximum, page de garde, sommaire, annexes et documents graphiques éventuels compris.
- **Pièce 3 :** Un mémoire composé d'un ensemble de chapitres présentant les modalités détaillées que le candidat propose et sur lesquelles il s'engage pour l'exécution de la délégation de service public.
- **Pièce 4 :** En complément de la pièce 3, le candidat est tenu de présenter les principaux éléments de son offre en complétant les onglets du fichier joint «CU_GPS&O_CEP_eau-Contrat_ex-SIDEC.xls» présents dans le dossier A du Dossier de Consultation des Entreprises.
- **Pièce 5 :** le tableau de proposition des modifications contractuelles.
- **Pièce 6 :** attestation de visite.

1.4. Critères de jugement des offres

Conformément à l'article 14.2 du Règlement de la Consultation, les offres sont à apprécier au regard des critères hiérarchisés dans l'ordre décroissant d'importance suivants :

- La qualité technique du projet d'exploitation, telle qu'elle ressort notamment du mémoire technique, notamment appréciée sur la base des éléments suivants sans ordre de priorité :
 - de l'organisation, des moyens humains et matériels et des modalités d'exploitation que le candidat s'engage à mettre en œuvre pour exploiter les ouvrages et gérer le service ;
 - des moyens prévus pour garantir la pérennité des installations (exploitation, entretien, pertinence du plan de renouvellement ...) ;
 - des garanties offertes en matière de continuité de service (système d'astreinte, de gestion de crise,...) ;
 - le niveau de performance de réseau sur lequel le candidat s'engage
 - le niveau des engagements en matière de Systèmes d'information à destination de la Collectivité et des usagers
- La qualité économique et financière de l'offre notamment appréciée sur la base des éléments suivants sans ordre de priorité :
 - le prix de l'eau perçu par le concessionnaire : niveau, structure (part variable et part fixe le cas échéant) et modalités d'indexation ;
 - le niveau et le contenu des investissements réalisés sur la durée du contrat (premier établissement, renouvellement et entretien des installations) ;
 - la valeur actuelle nette de l'ensemble des flux financiers prévisionnels unissant le concessionnaire à la Collectivité sur la durée de la concession de service public ;
 - le montant et la cohérence des prix renseignés dans le bordereau des prix unitaires ;
 - le niveau d'engagement du candidat quant aux montants des pénalités financières proposées.
- La qualité du service rendu aux usagers, appréciée sur la base des éléments suivants sans ordre de priorité :
 - Les engagements de qualité de service vis-à-vis des usagers
 - La gestion de l'accueil et des relations clientèle
 - La gestion de la facturation et du recouvrement des sommes impayées

Les variantes seront évaluées selon les mêmes critères ci-dessus.

2.

2. ANALYSE DE LA CONFORMITE DES OFFRES

2.1. Conformité de l'offre

Conformément à l'article 9.1 du règlement de consultation (RC), les 3 candidats ont présenté une offre de base.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO
PIECE N°1 : Compléments au projet de contrat, annexes comprises, complétés, datés et signés			
1.1 CONTRAT SIGNE	Oui	Oui	Oui
1.2 COMPLEMENTS AU CONTRAT	Oui	Oui	Oui
1.3 ANNEXES AU CONTRAT REMPLIES	Oui	Non	Non
1.4 TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS COMPLETES	Oui	Non	Oui
PIECE N°2 : Note de synthèse de l'offre en vingt pages maximum, page de garde, sommaire, annexes et documents graphiques éventuels compris			
Document fourni	Oui	Oui	Oui
PIECE N°3 : Mémoire composé d'un ensemble de chapitres présentant les modalités détaillées que le candidat propose et sur lesquelles il s'engage pour l'exécution de la délégation de service public.			
Document fourni	Oui	Oui	Oui
PIECE N°4 : fichiers «CU_GPS&O_CEP_CEP_eau-Contrat_ex-SIDEC.xls» complétés			

2.

Document fourni	Oui	Oui	Oui
PIECE N°5 : Tableau de proposition des modifications contractuelles			
Document fourni	Oui	Oui	Oui
PIECE N°6 : Attestation de visite			
Document fourni	Oui	Oui	Oui

La composition et le format des documents remis sont conformes à l'appendice 1 du RC.

Aucune offre ne présente de non-conformité majeure pouvant entacher la procédure ou entraver la comparabilité des offres.

2.2. Présentation de la variante du candidat SEFO

Conformément à l'article 10.2 du Règlement de la Consultation qui autorisait les candidats à présenter facultativement une offre variante, le candidat SEFO s'est saisi de cette opportunité.

Le candidat **SEFO** propose dans sa variante de réaliser des travaux supplémentaires afin d'améliorer le traitement de l'eau par chloration. Pour se faire, il propose de poser une conduite supplémentaire reliant la sortie du traitement d'un bassin de l'usine d'Andrésy.

3.

3. ANALYSE DES OFFRES

3.1. Critère n°1 : qualité technique

3.1.1. Organisation générale

Organisation générale	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Organisation de l'équipe	<p>L'agence en charge du contrat est l'agence territoriale Yvelines - Portes de l'Eure sous la responsabilité de Dimitri Langhade. La bonne exploitation de vos réseaux et la supervision des équipes sera assurée par Laure Bories, Cheffe d'Agence Eau Potable.</p> <p>Les équipes d'intervention seront composées :</p> <ul style="list-style-type: none">- De techniciens et d'agents de réseau ;- de techniciens usine et d'un agent de maintenance- D'agents de relève et d'un chargé clientèle ;- De techniciens renouvellement ;- De personnels d'expertise et de support.	<p>Le contrat sera sous la responsabilité du Territoire Yvelines avec 5 entités à votre service :</p> <ul style="list-style-type: none">- La Direction du Territoire (interlocuteur : Géraldine Leroy, Directrice du Territoire) ; le Service Local Production Nord Yvelines (interlocuteur : Nicolas Faure, Manager du Service Local) ; le Service Local Réseaux Nord Yvelines (interlocuteur : Johan Ducarteron, Manager du Service Local) ; le Service Local Travaux Nord Yvelines (interlocuteur : Adrien Van Kemmel, Technicien Equipe Travaux) ; le Service Consommateurs (interlocuteur : Audrey Bizet, Responsable Consommateurs).	<p>3 services : production, distribution et relation abonnés</p>	

3.

Activités sous-traitées	Sous-traitants locaux pour certaines interventions, telles que <ul style="list-style-type: none">- Entretien des espaces verts ;- Interventions sur les réseaux et réfection de voirie ;- Métrologie des équipements de mesure ;- Relevé des compteurs ;- Analyse qualité de l'eau, ...	<ul style="list-style-type: none">- Prestations spécialisées de terrassement de remblaiement, et de renouvellement de canalisations et des branchements ;- Prestations spécialisées de réfection de voirie ;- Prestations spécialisées de plomberie pour le renouvellement de compteurs ;- Marchés de géomètre ;- Marché de surveillance et gardiennage ;- Marché d'entretien de groupe électrogène ;- Marché de nettoyage de réservoirs ;- Marché d'entretien d'équipements HT/BT ;- Prestations de contrôles réglementaires ;- Marchés d'entretien d'espaces verts (confié à l'ESAT l'Envol, situé à Mantes-la-Ville) ;- Prestations spécialisées de serrurerie et métallerie ;- Prestation concernant la mise sous pli, l'affranchissement ou l'acheminement du courrier ;- Marchés d'intervention d'huissier ;- Prestation spécialisée de recouvrement de créances ;- Prestations spécialisées automatisées et informatique industrielle ;	Contrôles réglementaires annuels, prélèvements d'autocontrôle normés en labo agréé, entretien espace vert, entretien enrobés, entretien bordures, maintenance et révision annuelle machines tournantes et désinfection réservoir
--------------------------------	---	--	--

3.

Organisation générale	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
		- Marchés d'entretien des véhicules.		
Nombre d'heures travaillées par Equivalent temps plein	1500 h/an	1520 h/an	1600 h/an	

EN SYNTHÈSE

La structure des organisations diffère d'un candidat à l'autre. Veolia propose de nombreuses activités sous-traitées tandis que SEFO limite l'intervention de sous-traitants.

3.1.2. Moyens matériels

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO Variante
Véhicules légers	<ul style="list-style-type: none"> • 1 véhicule de recherche de fuites, équipés d'un corrélateur acoustique; • 20 véhicules d'intervention équipés de moyens de communication mobiles ; • 12 véhicules ateliers avec compresseur et tout l'équipement nécessaire aux interventions 	34 véhicules utilitaires Beaucoup de véhicules de tous types sont également mobilisables via nos sous-traitants	8 véhicules légers	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO Variante
Véhicules lourds	<ul style="list-style-type: none"> • 1 véhicule poids lourd équipé d'une grue mobile à la capacité de 1,9 t pour une hauteur de 11 m ; • 1 véhicule atelier tout terrain équipé d'un moyen de levage de 350 kg ; • 2 porte-tourets pour le déroulage des canalisations en polyéthylène 	2 poids lourds avec Benne & grue auxiliaire 6 fourgons 2 compresseurs Beaucoup de véhicules de tous types sont également mobilisables via nos sous-traitants		2 poids lourds et 14 fourgons d'intervention
Engins de terrassement	<ul style="list-style-type: none"> • 3 camions avec grue hydraulique pour les travaux de remblai et réfection ; • 5 mini-pelles dont 2 sur camion plateau 	5 mini-pelles 3 bennes 3.5 T Beaucoup de véhicules de tous types sont également mobilisables via nos sous-traitants		2 minipelles
Stocks de pièce de rechange		2 stocks dédiés au contrat : les magasins de Buchelay et de Meulan 1 magasinier dédié gère le magasin de Buchelay, Philippe Corbeaux gère le magasin de Meulan Vision sur les autres magasins proches (Rambouillet entre autres) Partenariats avec de nombreux fournisseurs via des accord-cadres pour notamment : les instruments de mesure & d'analyse, les réactifs & produits chimiques, l'automatisme/la télégestion, le matériel électrique, les pompes, centrifugeuses, agitateurs, surpresseurs, compresseurs, etc.		Matériel hydraulique (canalisations, robinetterie, fontainerie) Des kits de première urgence ; Des pièces d'usure des équipements électromécaniques (joints, garniture); Des pièces hydropneumatiques des vannes (joints, actuateur) ; Des pompes de vidange ; Des pièces électriques : disjoncteur, relais, carte automates, équipements de télégestion

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO Variante
Métrologie	<p>Centre Technique Comptage et Mesures au niveau national disposant de 2 laboratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un laboratoire, référence en métrologie, accrédité COFRAC depuis 2001 en débitmétrie liquide, permettant l'étalonnage et la vérification de compteurs DN 15 à DN 40 sur une gamme de débits allant de 5 l/h à 20 000 l/h. A des fins d'études internes, des essais à 3 l/h sont également réalisés. • Un laboratoire d'essais, consacrés à la création de protocoles de vieillissement accéléré ou à la reproduction de protocoles définis dans les normes (EN 14 154, ISO 4 064) ou dans le document OIML R49. 	<p>Laboratoire d'essai des compteurs d'eau & des têtes émettrices, avec étalonnage de 5000 compteurs par an</p>	<p>Multimètre, Casomobile, CPI2, Pompes d'épreuve, Atelier de Métrologie</p>	
Moyens de suivi de la qualité des eaux	<p>Programme d'autocontrôle de la qualité de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche des nouveaux paramètres dès 2024 ; - Analyse en continu avec le déploiement de l'outil Aquadvanced ; - Autocontrôle microbiologique par l'ATP-métrie. <p>155 paramètres analysés par an.</p>	<p>Programme d'autocontrôle de la qualité de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application OPALE de gestion de la qualité de l'eau ; - Traitement des résultats non conformes. <p>177 paramètres analysés par an</p>	<p>Colorimètre portable, Ph mètre portable, turbidimètre</p> <p>Analyses d'autocontrôle : 180 paramètres analysés par an, dont 12 analyses pesticides.</p> <p>7 sondes de mesure de qualité de l'eau</p>	
Laboratoire d'analyses	<p>Prélèvements effectués par un agent SUEZ et analyses réalisées par un laboratoire accrédité COFRAC</p>	<p>Laboratoire CARSO accrédité COFRAC</p>	<p>Analyses physico-chimiques avec colorimètre portable, Ph mètre portable, turbidimètre. Les analyses microbiologiques sont réalisées dans un laboratoire certifié.</p>	

3.

EN SYNTHÈSE

VEOLIA et SUEZ proposent plus de véhicules de service de différentes catégories que SEFO. Toutefois, SUEZ ne détaille pas le stock de pièces de rechange mis à disposition du service.

L'ensemble des candidats confirme la certification de leur laboratoire partenaire pour les analyses d'eau. Les programmes d'autocontrôle des trois candidats sont détaillés, clairs et adaptés au périmètre.

3.1.3. Entretien et maintenance du service

En matière d'entretien du service, les candidats proposent les actions détaillées ci-dessous. Les éléments pour l'offre de base et l'offre variante de SEFO sont identiques sur ces aspects.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Equipements électromécaniques	<p>Activités de maintenance préventive réalisées par les agents d'exploitation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Armoires électriques : nettoyage des enveloppes et des filtres, vérification des voyants, des connexions et des schémas électriques ; • Chloromètre : vérification de l'inverseur, hydroéjecteur, signalisations et détecteur de fuite... ; • Métrologie : maintenance des analyseurs avec nettoyage des cellules de mesure (turbidimètre, pH-mètre), et le renouvellement de pièces d'usure ; • Equipements de traitement : vérification du bon fonctionnement des équipements par analyse visuelle (pression, intensité, débit, etc), des mesures de qualité (suivi du bon fonctionnement de la dénitrification de Denonement) et auditive (bruit anormal d'une pompe, compresseur etc). 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 opérations de thermographie infrarouge pendant la durée du contrat sur les armoires électriques ; - Métrologie : étalonnage / remplacement d'électrode. 	<p>Trimestrielle : Nettoyage des appareils tournants Semestrielle : Contrôles de l'intensité moteur, Contrôles spécifiques des équipements tournants et automatismes Annuelle : Changement des pièces d'usure selon préconisation du fournisseur, resserrement des équipements des armoires électriques, thermographie des armoires électriques, entretien des compresseurs, remplacement des charges des filtres à charbon actif de l'usine d'Andrésy Tous les 40 mois : Inspection périodique des appareils sous pression (compresseur, ballon anti-bélier) Décennale : Requalification des appareils sous pression (compresseur, ballon anti-bélier)</p>	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Stations de production	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle décennal des forages • AQUADVANCED® Well Watch: outil de diagnostic permanent des forages pour suivre la capacité des forages et identifier des éventuels désordres • Vidange complète et lavage une fois par an des réservoirs et bâches • Contrôles réglementaires des équipements sous pression et des appareils de levage • Contrôle des débitmètres • Entretien des espaces verts, des abords et mise en peinture des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage haute pression des réservoirs 1 fois par an ; - Maintenance réglementaire des appareils de levage. - Diagnostic décennal des forages par inspection caméro Suivi continu des captages par l'outil bilan forage		Sur tous les sites : hebdomadaire : contrôle et vérification de l'absence de fuites d'eau, contrôle des clôtures et portails, vérification des plombages protégeant les accès à l'eau potable ; Sur les usines : présentation détaillée des différents contrôles Contrôle décennal des forages
Réseau	Programme de vérification des accessoires de réseau et de manœuvre des vannes. Purges sur le réseau pour maintenir la qualité de l'eau. Surveillance des interventions faites à proximité du réseau par d'autres entreprises. Un service spécialisé dans la réparation des fuites sur canalisations et branchements. Renouvellement des branchements vétustes ou à problèmes			Inspection du réseau par des campagnes préventives de recherches des fuites, campagnes de purge réseau Suivi du PPRN lié aux anciennes carrières par écholocalisation et corrélation de 5 km annuel de canalisation
Accessoires réseau (vannes, ventouses, etc.)				Contrôle et vérification annuelle des stabilisateurs et réducteurs de pression Manœuvre et contrôle annuel des vannes du réseau

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Branchements	Mise en place d'une technique de réparation rapide sans terrassement des branchements pour diminuer la gêne à la circulation et garantissant l'étanchéité de la réparation et le maintien en place du système			Géolocalisation journalière des nouveaux branchements en classe A
Stations de reprise et surpresseurs	Campagne annuelle d'analyses vibratoires sur les pompes de surface de la station de reprise d'Andrésy ; Nettoyage et entretien régulier des installations, ainsi que les petits travaux d'entretiens (reprise des peintures, réparations huisseries, etc.) assuré par les agents d'exploitation, Contrôle et la maintenance des équipements électriques par les électromécaniciens	- Contrôle mensuel des niveaux d'huile des surpresseurs, contrôle de l'efficacité énergétique		Contrôle mensuel / bimestriel de l'absence de fuite, de la tension, de l'état de courroie et de la qualité d'huile du surpresseur de chaque usine
Réservoirs	<ul style="list-style-type: none"> • interventions hebdomadaires d'exploitation courante, • interventions mensuelles pour des relèves, • interventions trimestrielles de maintenance préventive, • interventions annuelles d'audit, de contrôles règlementaires • interventions annuelles de lavage des bâches et réservoirs (vidange complète, lavage, contrôle de l'état du génie civil, des équipements de mesure, des conduites, de l'étanchéité et des éventuels dépôts sur la cuve, remise en eau et contrôle de la qualité de l'eau). 	Nettoyage haute pression annuel des réservoirs		Visite mensuelle et désinfection annuelle

3.

EN SYNTHÈSE

Les pratiques et taux de maintenance des installations (équipements électromécaniques, forages, UPEP, branchements, reprises, réservoirs) apparaissent satisfaisantes au regard des standards de la profession, pour les trois candidats.

3.1.4. Politique de renouvellement

Equipements concernés	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Réseau	<p>Méthodologie mise en œuvre dans le logiciel Optimizer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Restitution des résultats sous forme cartographique Accès facilité à l'information Calcul de toutes les solutions de plan de renouvellement Visualisation des résultats Collecte des données de projets de travaux auprès des services techniques Analyse des besoins de renouvellement Accès à la plateforme en ligne pour la Collectivité 	<p>Outil d'aide au renouvellement des réseaux : MOSARE</p> <p>Double approche statistique : loi de Poisson & estimation du temps de survie</p> <p>Simule le vieillissement des conduites de distribution en attribuant une note globale à chaque tronçon</p> <p>Possibilité de réaliser une analyse multicritère avec des cartes thématiques (paramètres diamètre, matériau, date de pose)</p> <p>Mise à disposition de l'outil pour la Collectivité</p>		<p>Baseform : prévision des événements et planification des priorités, aide à la décision technico-économique pour le renouvellement des canalisations avec des scénarios à court et long terme</p>
Equipements électromécaniques	<p>Programme détaillé fourni au CEP. Principales opérations sur les pompes, le remplacement des filtres CAG</p>	<p>Programme détaillé fourni au CEP. Principales opérations sur les armoires électriques, pompes, remplacement des filtres CAG et peintures intérieures</p>		<p>Programme détaillé fourni au CEP. Principales opérations sur les pompes, les filtres à sable</p>

3.

Equipements concernés	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Accessoires réseau	3 vannes, 2 purges et 1 ventouse chaque année	Pas de détail des quantités	Sur la durée du contrat : - 28 vannes - 7 purges	
Branchements	Inclus dans la dotation accessoires réseaux (245 branchements sur la durée du contrat)	Renouvellement de 420 branchements sur la durée du contrat	Renouvellement de 0,5% des branchements soit 719 branchements sur la durée du contrat	
Compteurs particuliers	10 864 sur la durée du contrat	13 468 sur la durée du contrat	10 374 sur la durée du contrat	
Accessoires de relevé à distance	1053 modules de relevé à distance	1488 modules de relevé à distance	2 418 modules de relevé à distance	

EN SYNTHÈSE

Les trois candidats ont correctement détaillé leur stratégie de renouvellement et le détail du plan prévisionnel associé.

Les propositions concernant les équipements électromécaniques sont variables d'un candidat à l'autre. SEFO propose un renouvellement plus restreint, assumant à cet effet un risque plus important sur la gestion de l'exploitation du service. Sa proposition globale est ainsi plus équilibrée car le candidat propose également un nombre intéressant d'accessoires réseaux et de branchements renouvelés, en limitant le renouvellement des compteurs lié au déploiement du télé-relevé.

3.

3.1.5. Continuité du service et gestion de crise

Les engagements détaillés en matière de continuité du service et de gestion de crise sont présentés ci-dessous.

3.1.5.1. Astreinte

Astreinte	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Niveaux d'astreinte	<p>Quatre niveaux d'intervention :</p> <p>Niveau 1: Permanence téléphonique 24h/24</p> <p>Niveau 2 : Astreinte d'intervention technique et électromécanique</p> <p>Niveau 3 : Astreinte d'encadrement</p> <p>Niveau 4: Astreinte de direction</p>	<p>3 niveaux en permanence : Personnel de terrain / Responsable d'Activité (Eau en l'occurrence) / Directeur Région</p>	<p>Astreinte téléphonique</p> <p>Astreinte Electromécanique</p> <p>Astreinte Réseau</p> <p>Astreinte Cadre</p>	
Personnel affecté par niveau	<p>Niveau 1: Agents qualifiés depuis le Centre de télécontrôle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 télécontrôleur en 3/8 24h/24 365j/an • Renfort de la région Sud Ile-de-France si besoin <p>Niveau 2 : Agents d'astreinte technique et électromécanique de l'agence locale:</p> <ul style="list-style-type: none"> o 1 agent Technique Réseau, o 3 agents réseau dont un chauffeur, o Eventuel renfort astreinte entreprise de travaux partenaire, o 1 agent usines production eau potable, o 1 spécialiste A2I (Automatismes & Informatique Industrielle), • Renforts régionaux si besoin <p>Niveau 3 : Encadrements d'astreinte</p>	<p>Au total sur les Yvelines :</p> <p>17 responsables/directeurs</p> <p>19 techniciens eau potable</p> <p>26 ouvriers</p> <p>4 électromécaniciens</p> <p>Par semaine :</p> <p>1 Directeur Région Île-de-France</p> <p>1 Responsable Eau Yvelines</p> <p>1 Mainteneur</p> <p>1 Opérateur Eau</p> <p>3 Exploitants Réseaux Eau Potable</p> <p>1 Opérateur Equipe Secours</p>	<p>Astreinte téléphonique : 1 Agent clientèle</p> <p>Astreinte Electromécanique : 2 agents</p> <p>Astreinte Réseau : 2 agents</p> <p>Astreinte Cadre : 1 cadre</p>	

3.

Astreinte	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
	<p>pour évaluer les moyens supplémentaires à déployer :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 1 encadrant Distribution, o 1 encadrant Production, <p>Niveau 4: 1 cadre opérationnel</p>			
<p>Délais d'intervention / degré de gravité</p>	<p>Niveau 1: Prise en charge de l'appel et assistance téléphonique immédiates 24h/24 et 7j/7</p> <p>Niveau 2 : Intervention sur site sous 1h pour établir le diagnostic, qualifier le degré de gravité, prendre les premières mesures de protection et mobiliser les moyens nécessaires puis réaliser les travaux dans les plus brefs délais</p> <p>Niveau 3 : Gestion des situations non courantes ou nécessitant la mobilisation de moyens importants</p> <p>Niveau 4: Assure la relation avec les autorités locales et déclenche le plan de crise si besoin</p>	<p>Délais concernant : les alarmes Fuite et Casse, la Qualité de l'eau & Défaut Protection et Appels client manque d'eau ou qualité de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification & Qualification de l'incident : sous 1h - Mise en œuvre des moyens pour la gestion courante : sous 2h - Mise en œuvre des moyens avec passage en situation de crise : sous 24h 		<p>Intervention en 15 minutes à distance et en 1 h sur place ou chez l'abonné</p>
<p>Moyens matériels mobilisables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stock de pièces détachées et d'équipements de rechange dans nos magasins • Véhicules atelier, camions grue, mini-pelles, automates de soudage, pompes d'épreuve, pompes d'épreuve pour la désinfection des canalisations, pompes d'épuisement de 20 à 100 m3/h, groupes électrogènes sur remorque • Recours à la sous-traitance grâce à nos partenariats locaux 	<p>L'ensemble du matériel Veolia mobilisable en heures ouvrées est mobilisable par le personnel d'astreinte (magasins accessibles par nos techniciens).</p> <p>Nos contrats avec nos fournisseurs & sous-traitants vous garantissent une intervention complète 24h/24 7j/7 (livraison, opération, etc.).</p> <p>Moyens régionaux déclenchables par le Directeur Région Île-de-France choisi chaque semaine.</p>		<p>Moyens d'exploitation courante y compris pompe autonome, et engins de terrassement</p>

3.

EN SYNTHÈSE

Bien que les organisations d'astreinte soient différentes entre les candidats, les engagements en termes de moyens humains et matériels mobilisables sont conformes avec les standards de la profession et avec ceux à quoi la Collectivité est en droit d'attendre. Le niveau de performance des propositions est similaire.

3.1.5.2. Gestion de crise

Plan de gestion des crises	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Matériel de secours	<ul style="list-style-type: none"> Recours à la sous-traitance grâce à nos partenariats locaux Matériels de secours (pompes, groupes électrogènes, cartes d'automates, etc.) Stock de pièces détachées et d'équipements de rechange dans nos magasins 	Principalement : <ul style="list-style-type: none"> 1 groupe électrogène de secours en cas de défaut énergétique des pompes autonomes en cas de défaillance de pompes des stocks d'eau embouteillée en cas d'absence d'eau 		1 contrat-cadre de mise à disposition de groupe de pompage autonome et de groupe électrogène d'appoint
Cellule de crise	Rôle : <ul style="list-style-type: none"> Coordonner les équipes sur le terrain ; Mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires ; Informers les autorités concernées ; Prévenir les publics sensibles ; Communiquer auprès de la presse et des habitants, via notre centre d'appels téléphoniques. 	Déclenchée selon la gravité de l'incident Constituée de 2 parties : Cellule décisionnelle et cellules opérationnelles Utilisation des plans d'urgence, des retours de simulations de crise, des plans de prévention des risques		Cellule de crise : niveau 3 de la crise: elle se met en place en cas d'incident afin de coordonner les actions des différents acteurs (préfecture, ARS, Collectivité...) pour résoudre au plus vite la situation et limiter les dégâts
Communication et relation presse	Procédure de communication établie entre la CU et SUEZ	Communication assurée auprès de la Collectivité, l'ARS, la Police de l'Eau, la Préfecture, les Pompiers, la Gendarmerie, les Médias, etc.		La Collectivité et les Services de l'Etat reçoivent l'information de la situation de crise dans un délai d'une heure

3.

Plan de gestion des crises	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Information des usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'alerte GEDICOM (information de 60 000 personnes en moins de 2h) • Message vocal d'alerte sur appel de la plateforme téléphonique 	Possibilité de mobiliser le centre de relation clients pour rassurer et informer les usagers. Communication via notre site internet (donc l'espace client des abonnés)	Mise à disposition d'un numéro standard avec 9 lignes directes Diffusion de messages via SEFO Contact	
Intervention du personnel	682 collaborateurs à votre service sur la Région Paris Seine Ouest. 660 collaborateurs d'astreinte au service des collectivités 24h/24 et 7j/7. Possibilité de renforts depuis la Picardie et la Bourgogne. Grâce aux centres de pilotage intelligent VISIO, les interventions sont hiérarchisées et pilotées en temps réel, permettant aux équipes de gagner en réactivité et en efficacité.	Personnel d'astreinte mobilisable, sous la gouverne de la cellule de crise Information constante de la CU GPS&O (notamment via le module HV360 Crisis)	Mobilisation de l'ensemble du personnel dans les deux heures Mobilisation du personnel 24h/24 avec un roulement en 2x12h ou 3x8h	
Retour d'expérience	Exemples récents de gestion de crise: les crues de la Seine et de la Mauldre, la très forte pluviométrie en 2018, la casse d'une canalisation de transport d'eau potable d'un diamètre de 1000mm à Bouafle, ou encore la gestion de la crise COVID19 en 2020 et 2021	1 à 2 simulations d'urgence sur le territoire Yvelines autour de 7 grands thèmes (Fuite de Chlore, Déversement accidentel, Incendie, Panne d'automates, Panne EDF, Vigipirate & Arrivée toxique sur une STEP) Retour d'expérience à l'échelle régionale	Situation de crise rencontrée lors des précipitations importantes du printemps 2016	

3.

Plan de gestion des crises	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Autre	<ul style="list-style-type: none">• Sous 6 mois, rédaction d'un plan de crise, élaboration de fiches d'intervention d'urgence et présentation à la collectivité.• Organisation d'exercices de crise avec la Collectivité sur des 1/2 journées	Module HV360 dédié au suivi des crises : Crisis		Durant 72h après le déclenchement de la crise, Grand Paris Seine & Oise bénéficie de moyens humains et matériels au frais de la SEFO

• EN SYNTHÈSE

Les protocoles et moyens disponibles pour gérer les éventuelles crises sont jugés satisfaisants pour l'ensemble des candidats.

3.

3.1.5.3. Phase de transition et tuilage

Phase de transition	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Relation avec la Collectivité durant le tuilage	Comité de tuilage pendant les premiers mois, créé dès la notification du marché et permettant de mettre en œuvre les nouvelles règles de gouvernance avec l'autorité organisatrice. Le comité est piloté par un chef de projet de tuilage dédié au contrat et est constitué de représentants de la collectivité et du délégataire (financier, juridique, communication, RH, clientèle, exploitation, informatique, etc.). Ses missions sont de garantir la reprise du personnel, d'accompagner le changement de culture pour l'ensemble du personnel, de sécuriser le fonctionnement des outils du SI et d'anticiper les travaux indispensables.	Un comité de tuilage spécialement dédié à la prise en main du contrat est mis en place pour piloter les actions essentielles à mettre en œuvre pendant la période de tuilage afin d'être pleinement opérationnel au 17 février 2024 : Les actions à mener sont : - mettre en place l'organisation permettant de répondre aux engagements pris, - démarrer les projets associés, - orienter le personnel dans la nouvelle organisation et l'accueillir au sein du service dédié, - tester les migrations informatiques, - préparer la prise en main du service pour être prêt le jour J.		Un point hebdomadaire sécurise la période de tuilage. Jean Chafai adresse à GPS&O un compte-rendu de chaque réunion. Il est disponible pour tout échange complémentaire à la demande de la collectivité.
Reprise des installations		- Visite sur place pour valider l'inventaire - Pointage de chaque équipement - Création de la base de données patrimoniales (VIGIE)	La SEFO accompagne le nouvel exploitant pendant • La relève contradictoire des compteurs, • La visite contradictoire des ouvrages, • Le basculement des alarmes de télégestion le dernier jour de la concession.	
Reprise du personnel	Au cours de la période de tuilage, une équipe projet RH est organisée pour prendre en charge: - L'accueil et l'intégration des salariés ; - La communication pour accompagner le changement ;	Engagements : - Ecoute et dialogue pendant toute la phase de préfiguration - Reprise à 100% du personnel transférable - Maintien des niveaux de rémunération - Transition douce et intégration dans le	Le contrat attribué, la SEFO reprend intégralement le personnel et conserve toutes les conditions actuelles Pour le périmètre 1, 20 personnes composent déjà l'équipe d'exploitation ; Pour le périmètre 2, pas d'identification de personnels transférables.	

3.

Phase de transition	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan de développement des compétences ; - Le planning de gestion RH 	<p>territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et déploiement d'un plan de développement des compétences - A la notification du gain de contrat : récupération de toutes les données RH - Rencontre avec les salariés : réunion collective de présentation de la société Veolia et du territoire Yvelines - Entretien individuel pour prise de contact et connaissance des salariés - Entretien individuel pour présentation des rémunérations et du poste proposé - Signature des contrats de travail - Arrivée : présentation et intégration dans le territoire + Accueil sécurité - Arrivée + 2 mois : point étape individuel <p>3 chantiers principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une campagne de communication et d'information interne sur le démarrage du nouveau contrat et l'organisation qui va se mettre en place - la mise en adéquation des emplois et des compétences par l'élaboration d'une cartographie complète des compétences et la mise en place d'un plan de développement des compétences - l'accompagnement de la nouvelle équipe 		

3.

Phase de transition	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Reprise des documents		Plans : Réception des fichiers SEFO sous format SIG (Shape...) - Analyses des données reçues - Import des données dans le SIG Veolia - Constitution de la base patrimoniale réseaux - La collectivité a accès aux données via l'Hubgrade en février 2024		Le fonds documentaire fourni par le délégataire sortant est numérisé pour alimenter la plateforme d'échange des documents collaborative et de la GED contenue dans notre logiciel de GMAO
Reprise des contrats de fournitures		Notamment, reprise des contrats d'achat d'eau et d'interconnexion		La SEFO adapte les contrats de fournitures actuellement en place sur le contrat de la commune d'Ecquevilly : <ul style="list-style-type: none"> • Électricité, • Chlore. La période de tuilage du périmètre 2 voit le transfert du contrat de fourniture d'électricité du réservoir « La Croix Bourcy » de la commune d'Ecquevilly. Les contrats de services nécessaires au contrôle des installations sont maintenus et étendus aux installations du périmètre 2

3.

Phase de transition	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
<p>Organisation de la télérelève</p>	<p>Réunion de lancement afin de programmer le déploiement de la télérelève dès 2024 (plan de communication, planning de déploiement, plan de réversibilité, etc.)</p> <p>Reprise du système de relève existant (et déploiement d'un nouveau système de relève en lieu et place) L'infrastructure déployée constituera un bien de retour pour la collectivité.</p> <p>Projet de convention de continuité de service en fin de contrat :</p> <p>Mise en place de la plateforme et migration des données – 53k€</p> <p>Redevance annuelle : forfait de 62k€/ an + une base unitaire de 7€/ctr télé-relevé/an</p> <p>Maintenance de l'infrastructure : 500€/concentrateur/an</p> <p>+ autres prix au BPU</p>	<p>Etude de continuité réalisée par la filiale Birdz spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation des réseaux de télé-relevé</p> <p>Pas de projet de convention de continuité de service en fin de contrat proposée malgré la demande écrite lors des négociations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Convention de télérelève pour 1 an à établir Birdz • Durant la première année en 2024 <ul style="list-style-type: none"> - La SEFO conserve le système existant de télérelève déployé par le délégataire actuel sur le périmètre 2 - Birdz met à disposition de la SEFO les données pour les intégrer dans AqualiaWA et ainsi récupérer les données • Après rupture de contrat sur le périmètre 2, la télérelève est opérationnelle dès le 19 septembre 2024 • La SEFO déploie son propre système de télérelève sur le périmètre 2 au plus tard le 15 juillet 2025 <p>Projet de convention de continuité de service en fin de contrat :</p> <p>Support technique à la mise en route de la télérelève – inclus dans la prestation</p> <p>Service de mise à disposition des données de télérelève, maintenance du réseau fixe et support technique au suivi des données : 6€/an/compteur</p>	

3.

Phase de transition	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Reprise du système d'information	<p>Plan de reprise des systèmes d'information incluant le paramétrage des outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SI de gestion (comptabilité, RH, achats, etc), • GMAO et la mise à disposition via le portail extranet de toutes les interventions programmées, en cours et terminées. • SIG et la mise à disposition via le portail extranet de toutes les interventions programmées, en cours et terminées. • Le portail extranet collectivité, • Le SI clientèle, en particulier le transfert de l'ensemble du fichier client, • L'informatique technique et industrielle, en particulier la télégestion et la supervision. C'est lors de la période de tuilage que SUEZ Eau France viendra intégrer l'ensemble des nouveaux outils informatiques aux bases existantes notamment tous les outils pour la gestion automatique des usines, la prédiction de la ressource... 	<p>Plan de reprise du système d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance du contexte ; - Paramétrage des outils et reprise des données du SI ; - Prise en main des équipements de télégestion 	<p>La SEFO intègre les données du contrat dans son système d'information et fournit à la collectivité un accès à un extranet complet</p>	
Rédaction du règlement de service	Elaboration du règlement de service en concertation avec GPS&O	Participation autant que nécessaire à la finalisation du règlement de service	Rédaction du règlement de service et mise en forme	
Gestion des litiges en cours		Etablissement de la liste et prise de connaissance des litiges et contentieux en cours, assistance le cas échéant par tout conseil juridique utile	Gestion des litiges en cours	

3.

EN SYNTHÈSE

Les propositions des candidats concernant la période de tuilage sont globalement conformes au projet de contrat et permettront d'assurer la continuité du service.

Concernant les modalités de reprise du système de télérelève, les propositions les plus complètes sont formulées par les candidats SEFO et SUEZ. VEOLIA ne transmet pas de proposition de convention de reprise du système existant. Les coûts proposés par SUEZ dans son modèle de convention sont très défavorables à la collectivité, au vu des coûts fixes imposés en plus du coût forfaitaire par compteur. La proposition de SEFO est ainsi la plus satisfaisante sur ce point majeur pour le contrat.

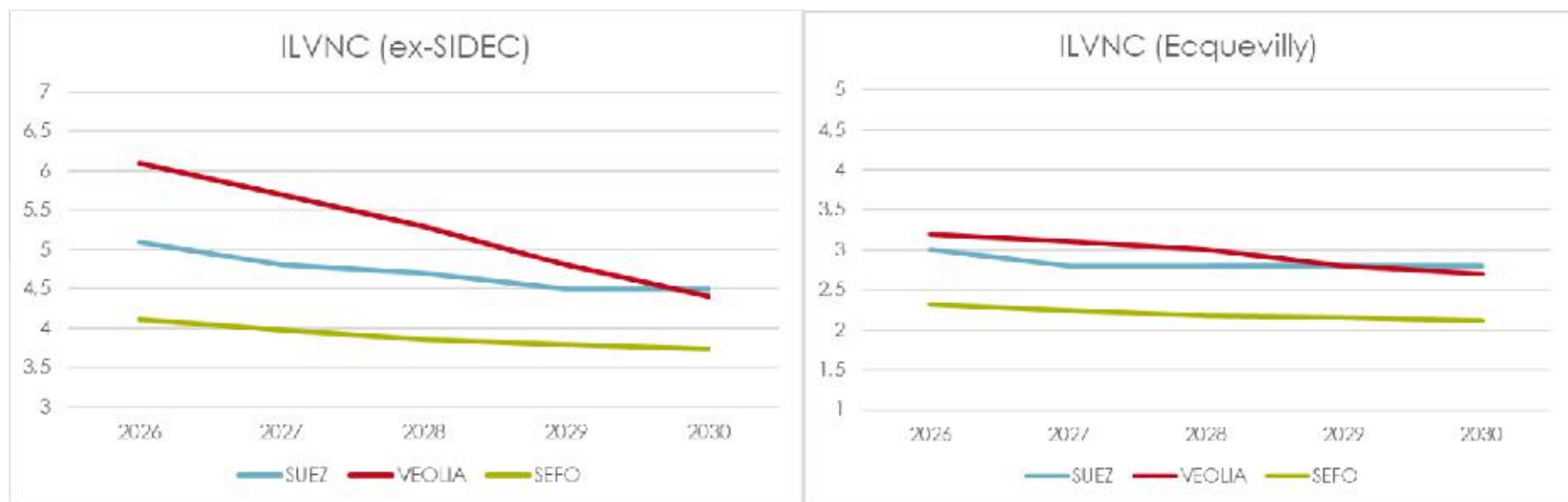
3.1.6. Niveau de performance technique du réseau

L'article 30.2 du projet de contrat prévoit des engagements en termes d'indice linéaire des volumes non comptés. Les candidats s'engagent sur les objectifs contractuels de performance suivants :

		SUEZ	VEOLIA	SEFO base)	SEFO variante
Article 30.2	Objectif (LVNC)				
	ex-SIDEC				
	2024	lvref	lvref	lvref	lvref
	2025	lvref	lvref	lvref	lvref
	2026	5,1	6,1	4,08	4,08
	2027	4,8	5,7	3,93	3,93
	2028	4,7	5,3	3,81	3,81
	2029	4,5	4,8	3,74	3,74
	2030	4,5	4,4	3,69	3,69
	Ecquevilly				
	2024	lvref	lvref	lvref	lvref
	2025	lvref	lvref	lvref	lvref
	2026	3,0	3,2	2,3	2,3
	2027	2,8	3,1	2,23	2,23

3.

	SUEZ		VEOLIA	SEFO base)	SEFO variante
2028	2,8	3,0	2,16	2,16	
2029	2,8	2,8	2,13	2,13	
2030	2,8	2,7	2,10	2,10	



EN SYNTHÈSE

Pour rappel, en 2021, les valeurs reconstituées sur le périmètre contractuel de ces deux indicateurs étaient ILVNC : 4,62 m³/km/j pour l'ex SIDEC et 3,41 m³/km/j pour Ecquevilly.

SEFO propose le meilleur niveau de performance pour les deux périmètres. Sur le territoire de l'ex SIDEC, SUEZ et VEOLIA ont des hypothèses de départ différentes mais se rejoignent, avec un léger avantage pour Veolia par rapport au candidat SUEZ.

3.

En matière de rendement, les candidats ont aussi été invités à faire des propositions :

	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
<i>ex-SIDEC</i>				
2024	87,7	86	88,8	88,8
2025	87,7	86	89,4	89,4
2026	88,6	86	89,9	89,9
2027	89,3	86	88,8	88,8
2028	89,5	86	89,5	89,5
2029	89,8	86	90	90
2030	89,9	87	90,4	90,4
<i>Ecquevilly</i>				
2024	87,7	88	88,8	88,8
2025	87,8	88	89,5	89,5
2026	89	88	90	90
2027	89	88,5	90,4	90,4
2028	89,4	89	90,6	90,6
2029	89,4	89,5	90,8	90,8
2030	89,4	90	91	91

3.



EN SYNTHÈSE

SEFO propose le meilleur rendement de réseau sur les deux périmètres du contrat, dès le démarrage de contrat et jusqu'à l'issue.

Sur le périmètre de l'ex-SIDEC SUEZ propose le second meilleur rendement sur la durée du contrat, mais équivalent à celui de VEOLIA à l'issue du contrat.

Sur le périmètre d'Ecquevilly, VEOLIA propose le second meilleur rendement à l'issue du contrat, mais avec une trajectoire différente de celle de SUEZ.

3.1.7. Engagement en matière de Systèmes d'Information

Comme mentionné dans le Chapitre 10 du projet de contrat, le système d'information du Délégué doit se composer de 4 domaines permettant à minima de centraliser : la conduite du système Eau potable, la qualité de l'eau, la gestion du patrimoine réseau / SIG et la gestion clientèle.

3.

Moyens informatiques	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Suivi du renouvellement	Asset Advances, logiciel d'analyse patrimoniale avancée des réseaux et du patrimoine visible	<p>Suivi de l'inventaire et des renouvellements : IJT</p> <p>Au début du contrat, intégration de l'inventaire + complétion par le travail de reconnaissance terrain</p> <p>Listage complet des ouvrages/équipements/pièces du patrimoine avec description sommaire + niveaux d'installations</p> <p>Listage des dates d'investissement, dates de mise en service, dates prévisionnelles de renouvellement, valeur de remplacement</p> <p>Distinguo de la nature de biens (biens de retour, biens de reprise, biens propres)</p> <p>Synthèse des renouvellements effectués (historique des interventions, montants des interventions, montant des soldes de renouvellement)</p>	<p>GMAO pour les équipements électromécaniques</p> <p>Baseform : prévision des événements et planification des priorités</p>	
Suivi des opérations d'entretien et maintenance	<p>IPOP, solution du logiciel MAXIMO de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur pour la traçabilité et le suivi de la vie des équipements et des interventions de maintenance préventive ou curative</p> <p>G2, logiciel de gestion des interventions Réseaux, pour la traçabilité, la programmation et l'optimisation des interventions sur réseaux</p>	<p>GMAO : VAMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - saisie de la base patrimoniale (inventaire) avec tags et hiérarchisation (équipement critique) - saisie et stockage d'informations sur le matériel: mode d'emploi, manuel de maintenance, procédures de réglage et de démontage, caractéristiques utiles - programmation des contrôles périodiques - saisie du plan de maintenance aux travers de gammes de maintenance - planification des tâches, avec édition des ordres d'intervention - saisie des comptes rendus d'interventions réalisés - gestion des garanties - analyses et tableaux de bords standard et spécifiques 	<p>GMAO - gestion patrimoniale : gérer la maintenance des équipements</p>	

3.

Moyens informatiques	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Suivi de la gestion clientèle	Odyssee, l'application centrale du SI clientèle SUEZ où sont gérés les référentiels des données des usagers (contacts client, demandes et retours d'interventions, compteurs à relever et données de relève, facturation, édificque, etc.)	Outil de Gestion Clientèle : IRIS Base abonné sécurisée recensant tous les abonnés de nos contrats Identification de chaque abonné selon sa référence (adresse, nom, téléphone, e-mail, etc.) Suivi de l'historique d'opérations réalisées sur le point de desserte (relevés, paiement de factures, etc.) Compilation des demandes et communications eues avec l'abonné (appel service client, RDV en agence, etc.) Traçabilité de la facturation (solde de l'abonné, régime de facturation, mensualisation, etc.) Vision globale des demandes clients, traitements effectués et suivi des réclamations	Diversa : facilite la traçabilité de la relation abonnés et gérer la facturation	
Localisation des agents et des véhicules	G2, logiciel de gestion des interventions Réseaux, pour la traçabilité, la programmation et l'optimisation des interventions sur réseaux et compteurs	Outil de géolocalisation interne à Veolia : il permet de visualiser en temps quasi-réel le positionnement de la flotte de véhicules	Webfleet : logiciel de localisation des véhicules	
Planification des interventions des agents	G2, logiciel de gestion des interventions Réseaux, pour la traçabilité, la programmation et l'optimisation des interventions sur réseaux et compteurs	Planification des agents via Canopée (lié à notre SIG d'exploitation, décrit plus haut), ATLAS (lié à notre Système d'Information, décrit plus bas), PI-CRU et MOVEO (logiciels d'ordonnancement et de planification des interventions sur ordinateur & smartphone)	SEFO WO : gérer les interventions programmées et urgentes et éditer les ordres d'intervention	

3.

<p>Autre système d'information (SI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un portail extranet dédié dès le début du contrat, Tout sur Mon Service, permettant à la collectivité d'avoir connaissance en temps réel des événements liés au service et de disposer d'une analyse de la qualité de nos prestations (accès aux données du service, à la cartographie, aux documents contractuels, au suivi des indicateurs et aux logiciels techniques tels que AQUADVANCED®, plateforme d'échanges, etc.). • Aquadvanced, cockpit de pilotage en temps réel de la performance des réseaux • Aquadvanced Well Watch, surveillance de l'état patrimonial des forages (génie civil, encrassement, ...) et de leurs performances (pompage, énergie, ...) 	<p>Vision SIG : module HV 360 Atlas Visibilité sur le patrimoine, les interventions, les capteurs terrain, les consommateurs, la qualité de l'eau, etc. Vue filtrée pour sélectionner le paramètre souhaité Traçabilité des demandes : module HV 360 Lineo Interface de création d'une demande (administrative, demande de document, demande d'intervention, etc.) Traçabilité des demandes avec historique des actions Suivi de la résolution de la demande Notification de réalisation de la demande Suivi des crises : module HV 360 Crisis Vision d'ensemble des événements en cours/clôturés sur votre périmètre Accès aux documents de gestion de crise (procédures, etc.) Annuaire de crise Accessible partout (ordinateur, tablette, téléphone, etc.) Journal de bord avec les différents "posts" de suivi de crise (photos, chiffres-clefs, etc.) Edition de rapports de situation, d'un rapport final automatique, et d'un retour d'expérience de la crise Suivi des indicateurs contrats : module HV 360 Indicateurs Contrats Visibilité sur la performance de l'exploitation avec les indicateurs les plus pertinents Génération de tableaux de bord de suivi avec historique des données récoltées Supervision des données d'exploitation : module HV 360 Fluksaqua</p>	<p>SEFO Contact - Communication abonnés Baseform : suivi en continu des paramètres d'exploitation, optimisation et pilotage à distance des installations, prédire les consommations pour détecter les anomalies – Accès en consultation pour GPSEO</p>
--	---	--	---

3.

Moyens informatiques	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
		Tableaux de bord avec les données de la télésurveillance Suivi des volumes principalement (volumes globaux, sectorisations, etc.) Espace commentaire pour expliquer certaines données		
Système d'information géographique	MySIG	Canopée		Accompagnement à la mise en place du propre SIG de GPS&O
Mise à disposition du système	Via l'extranet	Via l'extranet		Plateforme d'échange – accès en temps réel par le bureau sharepoint

EN SYNTHÈSE

L'ensemble des candidats propose un accès un temps réel au travers de leurs interfaces respectives. Les propositions sont satisfaisantes sur le volet SI.

3.

3.1.8. Analyse globale du critère n°1 – qualité technique du projet d'exploitation

Au regard des éléments présentés, les offres sont appréciées et synthétisées dans le tableau suivant :

	SUEZ	VEOLIA	SEFO OFFRE DE BASE	SEFO VARIANTE
Organisation générale, moyens humains et matériels	L'offre du candidat SUEZ est très satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec SEFO pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est satisfaisante mais est la moins avantageuse pour la collectivité sur cet aspect.	L'offre du candidat SEFO Base est très satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec SUEZ pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO Variante est très satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec SUEZ pour la collectivité sur cet aspect
Moyens prévus pour garantir la pérennité des installations (exploitation, entretien, pertinence du plan de renouvellement...)	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante, mais est la deuxième la plus avantageuse pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est moyennement satisfaisante, elle est la moins avantageuse pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est très satisfaisante et est la plus avantageuse ex-aequo pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est très satisfaisante et est la plus satisfaisante ex-aequo pour la collectivité sur cet aspect
Garanties offertes en matière de continuité du service (système d'astreinte, gestion de crise...)	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect
Niveau de performance du réseau	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante, mais est la deuxième la plus avantageuse pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est moyennement satisfaisante, elle est la moins avantageuse pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est très satisfaisante et est la plus avantageuse ex-aequo pour la collectivité sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est très satisfaisante et est la plus satisfaisante ex-aequo pour la collectivité sur cet aspect
Niveau des engagements en matière de Systèmes d'information	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect

Ainsi, sur le critère n°1, les offres du candidat SEFO base et variante apparaissent comme les plus avantageuses, suivi par ordre hiérarchique, de celle de SUEZ et VEOLIA.

3.

Critère n°1	Classement
SUEZ	3
VEOLIA	4
SEFO Base	1 ex-aequo
SEFO Variante	1 ex-aequo

3.

3.2. Critère n°2 : qualité économique et financière

3.2.1. Prix de l'eau perçu par le concessionnaire

3.2.1.1. Prix de l'eau abonnés

• PART FIXE

Conformément au projet de contrat, les candidats proposent une part fixe semestrielle selon le diamètre du compteur, payable par chaque abonné par an. La part fixe pour un compteur abonné en DN 12 ou 15 est noté F0. Les parts fixe des autres compteurs sont proportionnelles à F0.

	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
F ₀ (€) - DN15	40,00	30,00	30,00	30,00

• PART VARIABLE

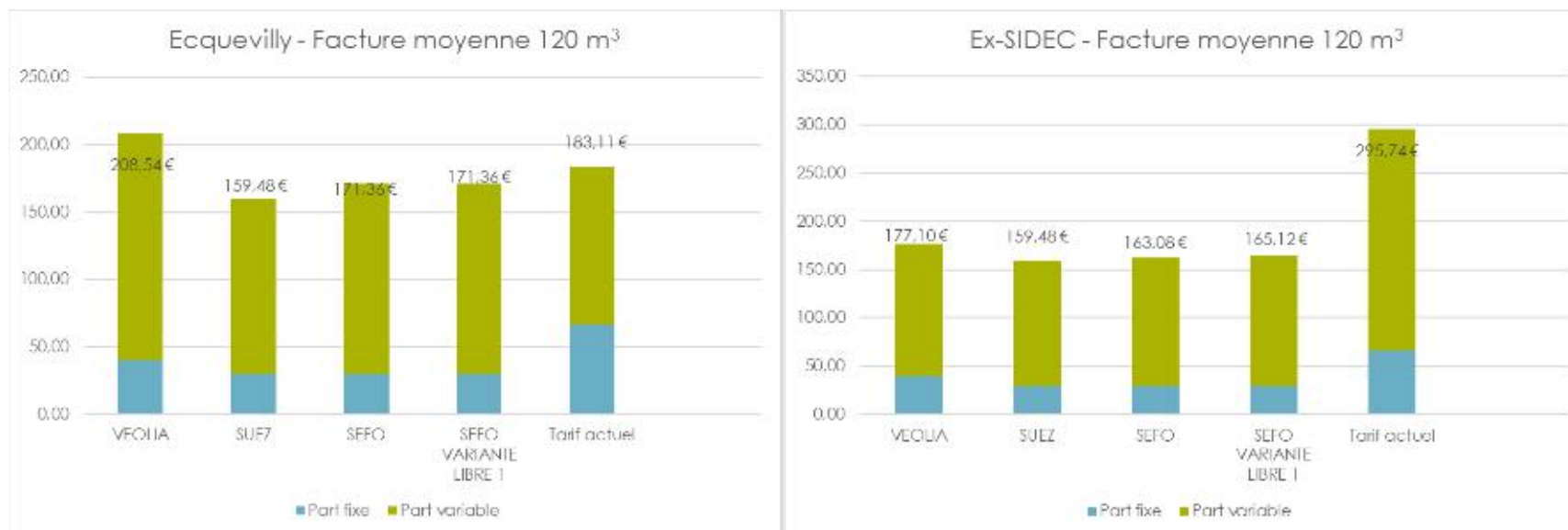
La part proportionnelle aux volumes consommés R est constituée de 2 composantes : RP pour la part proportionnelle aux charges de production d'eau et RD pour les autres charges.

	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
RD ₀ (€)	0,8710	0,8790	0,8300	0,8300
RP1 ₀ (€)	0,2715	0,2000	0,2790	0,2960
RP2 ₀ (€)	0,5335	0,2000	0,3480	0,3480

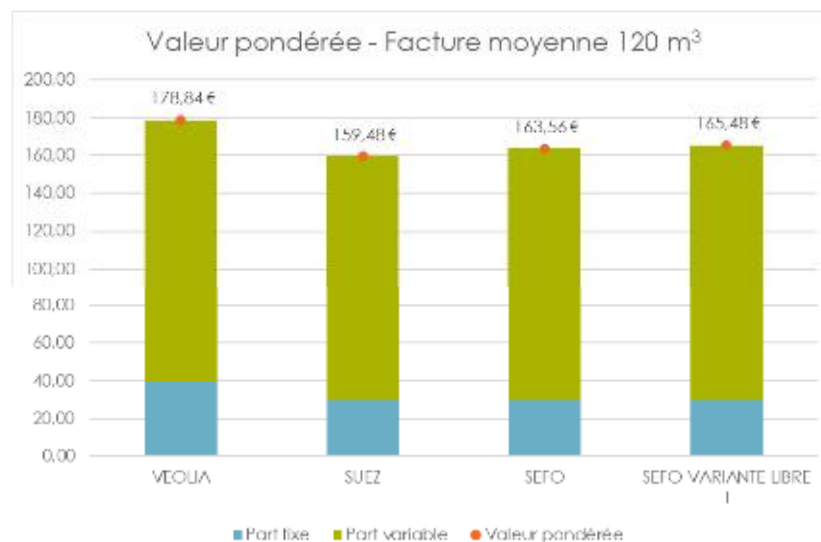
3.

► SIMULATION FACTURE 120M3

Facture 120m3	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
Part concessionnaire €HT Ecquevilly	208,54 €	159,48 €	171,36 €	171,36 €
Part concessionnaire €HT Ex-SIDEC	177,10 €	159,48 €	163,08 €	165,12 €



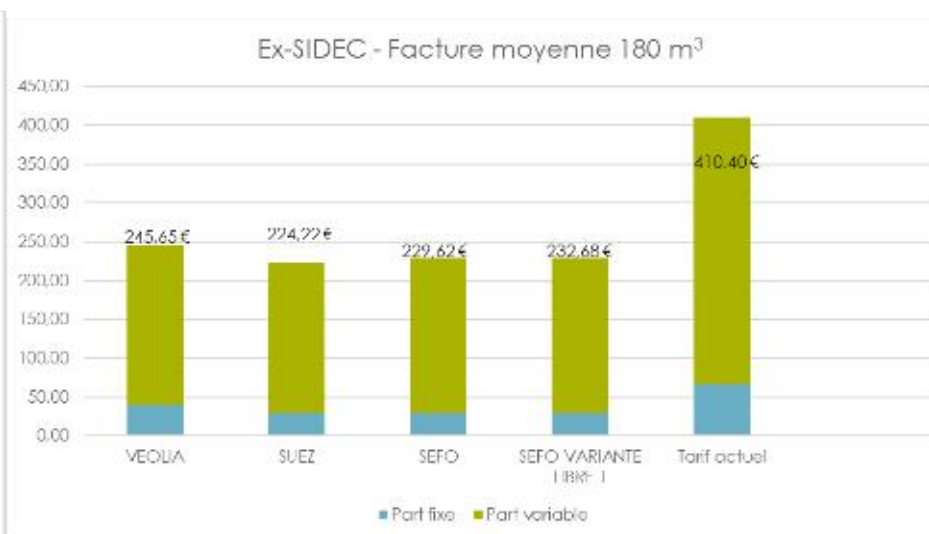
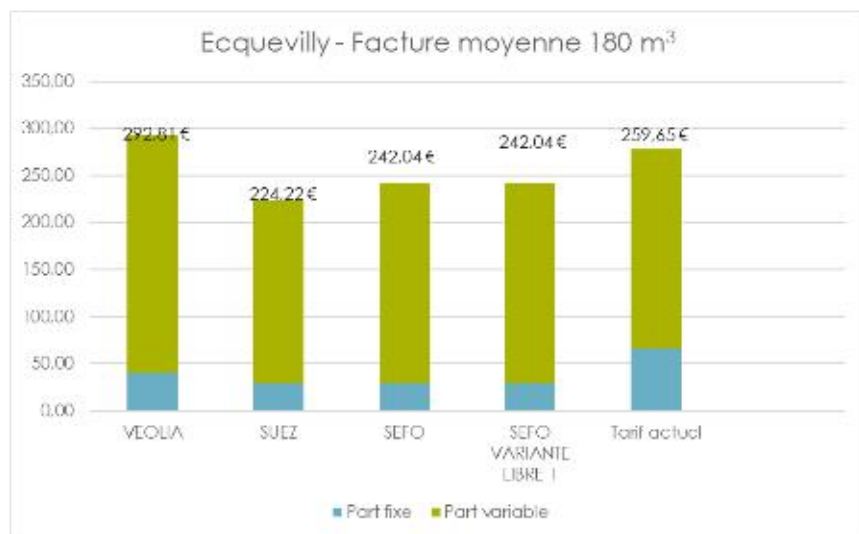
3.



• SIMULATION FACTURE 180 M3

Facture 180m3	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
Part concessionnaire €HT Ecquevilly	292,81 €	224,22 €	242,04 €	242,04 €
Part concessionnaire €HT Ex-SIDEC	245,65 €	224,22 €	229,62 €	232,28 €

3.



3.2.1.2. Vente en gros

	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
VEG 1 - export depuis SIDEC	0,8000	0,8000	0,5470	0,5470
VEG 2 - export depuis Ecquevilly	0,8000	0,8000	0,6160	0,6160

3.

EN SYNTHÈSE SUR LE PRIX DE L'EAU AUX ABONNÉS ET LA VENTE EN GROS

Les parts fixes proposées sont identiques pour SUEZ et SEFO. Le montant proposé par VEOLIA est plus élevé.

Les parts variables (RP+RD) proposées par SUEZ sont les plus avantageuses, suivi de la proposition de SEFO puis VEOLIA.

Sur la part Vente en Gros, c'est SEFO qui propose le tarif le plus avantageux, suivi par SUEZ et VEOLIA qui proposent un tarif identique, deux fois plus élevé. L'application d'un tel tarif nécessiterait une révision de la convention actuelle avec Achères.

3.2.1.3. Hypothèses d'assiette de facturation

Les revenus des candidats sont principalement issus de la facturation d'une redevance auprès de GPS&O indexée sur deux paramètres économiques : volumétrie et abonnés.

Les graphiques ci-dessous présentent les hypothèses retenues par les candidats pour l'évaluation de leurs assiettes de facturation.

(ii) NOMBRE D'ABONNÉS FACTURÉS

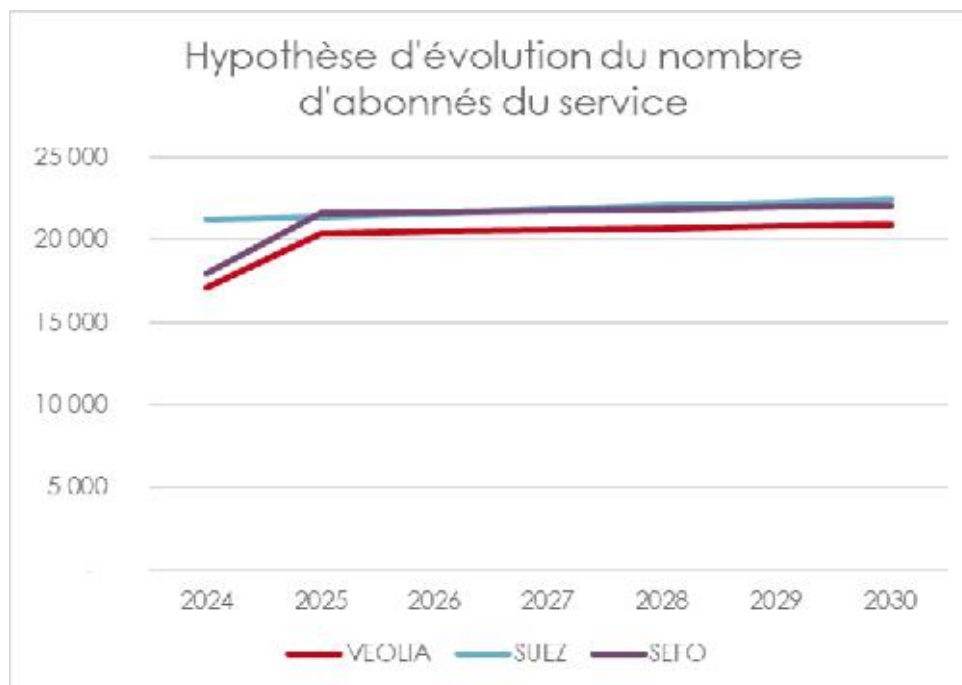
Les candidats calculent leurs recettes prévisionnelles sur la base d'hypothèses d'assiette présentées dans le tableau suivant :

	VEOLIA							
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Abonnés (nbr)	17 111	20 384	20 487	20 590	20 694	20 798	20 903	2 705
DN15/12	15 714,5	18 725,9	18 828,3	18 931,3	19 034,9	19 138,9	19 243,5	2 491,5
DN20	931,8	1 095,3	1 095,5	1 095,8	1 096,1	1 096,4	1 096,7	141,3
DN30	203,0	246,0	246,0	246,0	246,1	246,1	246,1	31,7
DN40	179,1	216,0	216,0	216,0	216,0	216,1	216,1	27,8
DN50	26,1	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	3,9
DN65	29,6	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	4,5
DN80	4,7	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	1,0
DN100	17,8	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	23,0	3,0
DN150 et >	4,4	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0,6

3.

SUEZ								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Abonnés (nbr)	21 178	21 390	21 604	21 820	22 038	22 258	22 481	22 706
DN15/12	19 463	19 658	19 855	20 053	20 254	20 456	20 661	20 867
DN20	1 129	1 141	1 152	1 163	1 175	1 187	1 199	1 211
DN30	253	256	259	261	264	266	269	272
DN40	253	256	259	261	264	266	269	272
DN50	11	11	12	12	12	12	12	12
DN65	27	27	27	28	28	28	28	29
DN80	8	8	8	8	9	9	9	9
DN100	26	26	26	27	27	27	27	28
DN150 et >	6	6	6	6	6	6	7	7
SEFO								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Abonnés (nbr)	17 952	21 599	21 686	21 774	21 862	21 951	22 039	2 828
DN15/12	16 544	19 938	20 025	20 113	20 201	20 290	20 378	2 615
DN20	937	1 095	1 095	1 095	1 095	1 095	1 095	140
DN30	204	245	245	245	245	245	245	31
DN40	181	216	216	216	216	216	216	28
DN50	26	30	30	30	30	30	30	4
DN65	32	37	37	37	37	37	37	5
DN80	5	8	8	8	8	8	8	1
DN100	20	25	25	25	25	25	25	3
DN150 et >	4	5	5	5	5	5	5	1

3.



EN SYNTHÈSE

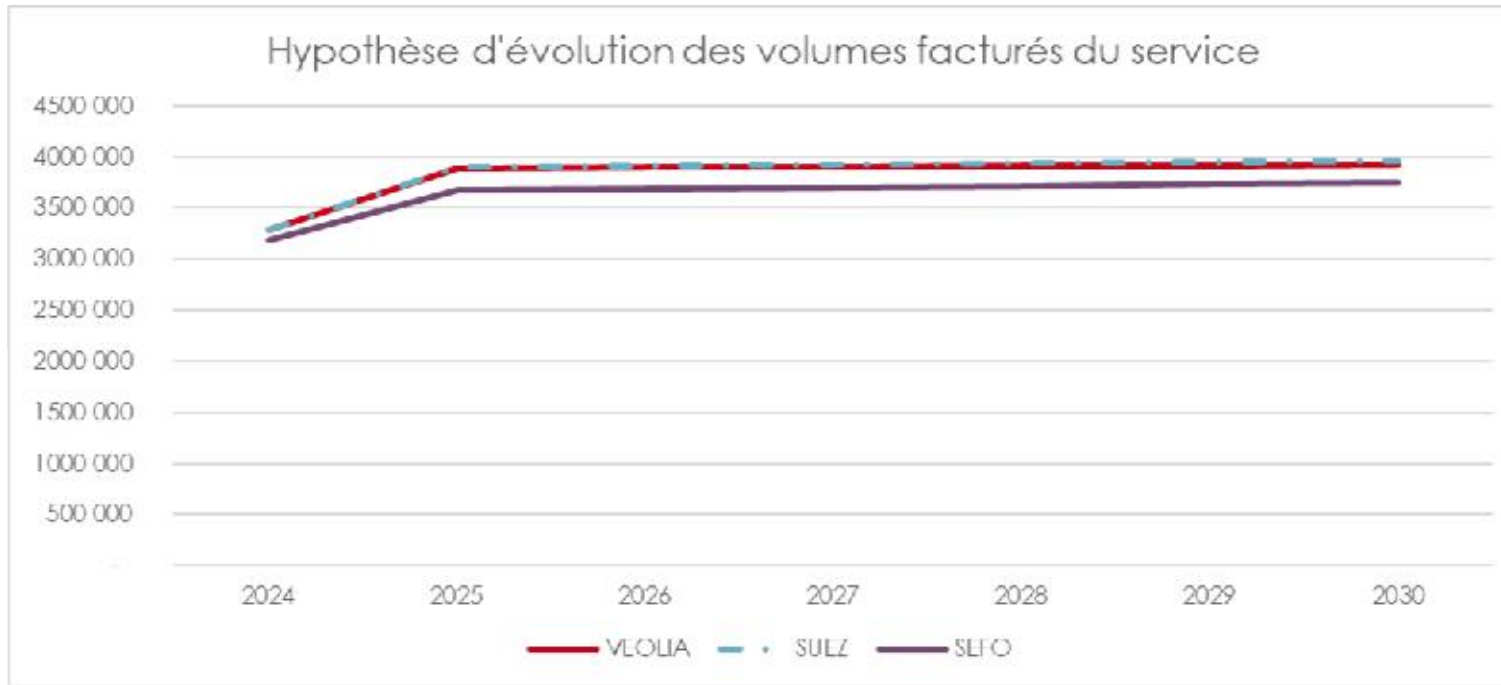
Les candidats arrivent à des trajectoires stables et similaires s'agissant de leurs hypothèses de nombres d'abonnés. Les candidats SUEZ et SEFO proposent des hypothèses légèrement plus ambitieuses.

3.

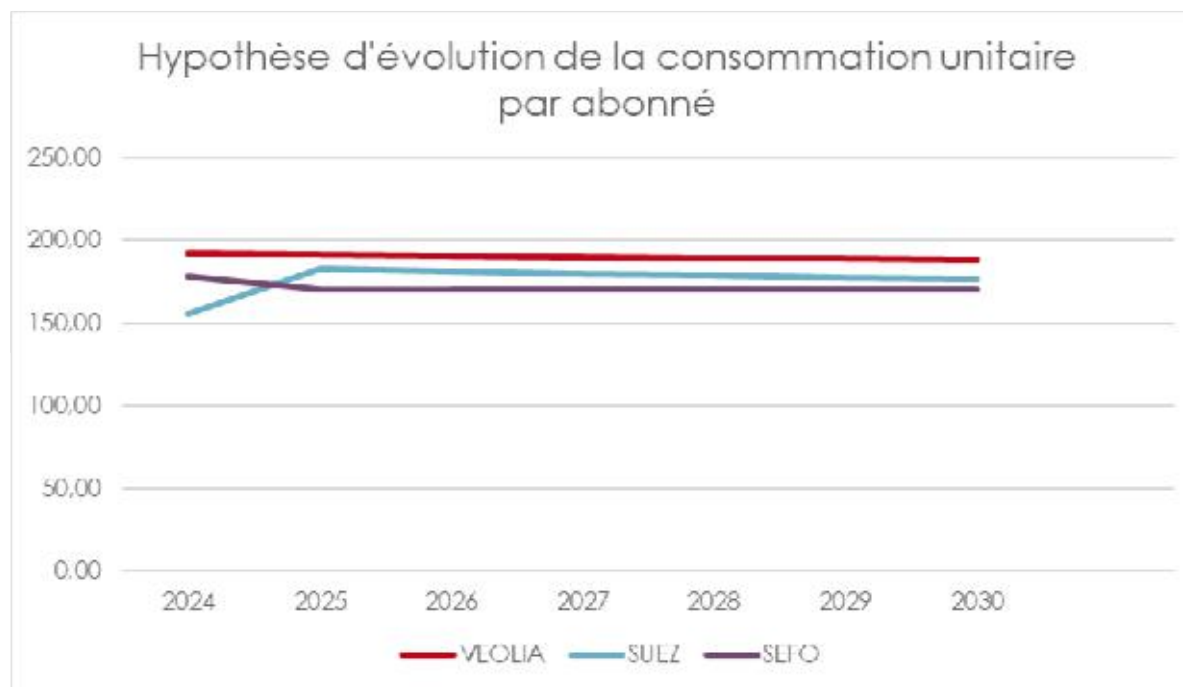
(i) VOLUMES FACTURES

VEOLIA								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Volumes facturés (m3)	3 283 949	3 888 779	3 896 457	3 904 174	3 911 929	3 919 723	3 927 556	506 754
Ex-SIDEC	3 193 607	3 673 258	3 680 936	3 688 653	3 696 408	3 704 202	3 712 035	479 002
Ecquevilly	90 342	215 521	215 521	215 521	215 521	215 521	215 521	27 752
SUEZ								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Volumes facturés (m3)	3 288 343	3 901 641	3 913 346	3 925 086	3 936 861	3 948 672	3 960 518	516 412
Ex-SIDEC	3 198 806	3 687 819	3 698 882	3 709 979	3 721 109	3 732 272	3 743 469	488 111
Ecquevilly	89 537	213 822	214 464	215 107	215 752	216 400	217 049	28 301
SEFO								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Volumes facturés (m3)	3 190 800	3 672 978	3 687 714	3 702 624	3 717 533	3 732 617	3 747 526	480 903
Ex-SIDEC	3 028 606	3 486 681	3 501 074	3 515 641	3 530 208	3 544 949	3 559 516	456 834
Ecquevilly	162 194	186 298	186 640	186 983	187 325	187 668	188 011	24 070

3.



3.



EN SYNTHÈSE

Les hypothèses des candidats SUEZ et VEOLIA sont légèrement plus ambitieuses en terme de volumes facturés.

3.2.1.4. Indexation tarifaire

Les tarifs présentés dans les parties précédentes constituent les tarifs de base en début du contrat. Ce dernier contient une formule d'évolution du tarif qui fait intervenir différents indices représentatifs de coûts salariaux, de fournitures ou de frais divers, etc.

Les candidats étaient invités à s'engager sur la pondération des indices et un coefficient reflétant le « Gain de Productivité » annuel ($G_{Prod,N}$). La formule retenue est la suivante :

$$K1_N = 0,15 + (0, \dots, \frac{ICHT-E_N}{\dots} + 0, \dots, \frac{E_N}{\dots} + 0, \dots, \frac{BE_N}{\dots}) \times (1 - G_{Prod,N})$$

3.

ICTH-E₀

E₀

BE₀

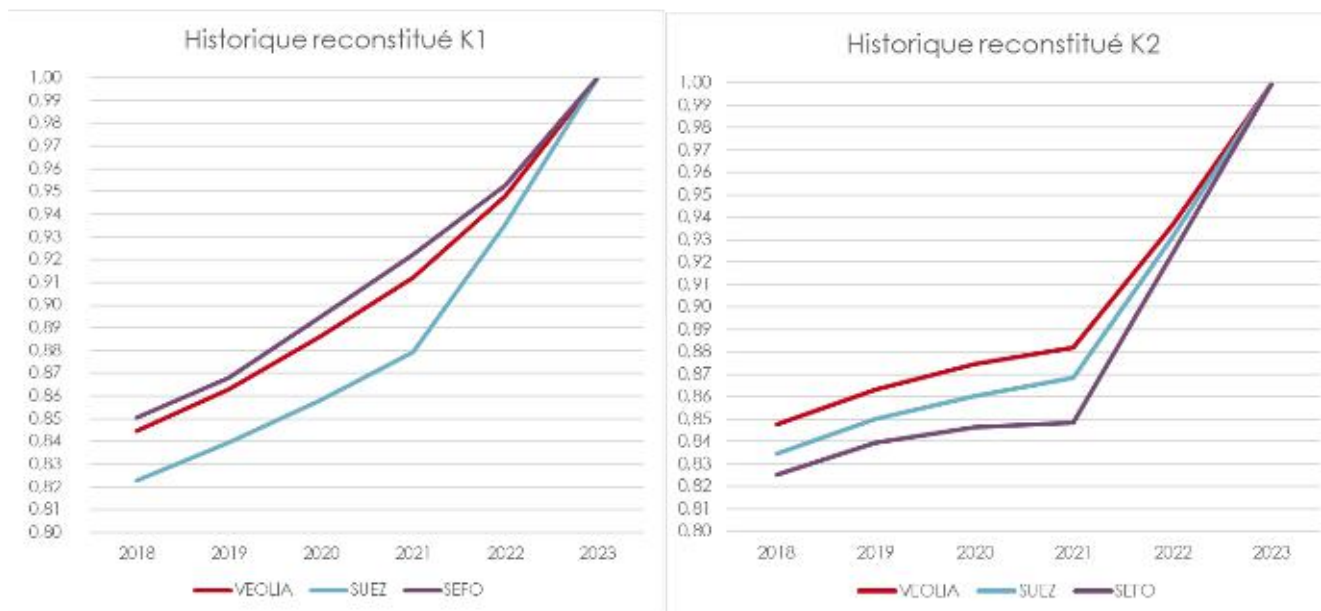
- ICTH-E représente l'indice d'évolution des charges de personnel
- E représente l'indice d'évolution des charges d'électricité
- BE représente l'indice de production de l'industrie française pour le marché français.

Les coefficients de révision des tarifs proposés par les Candidats sont :

	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
K1	1,00	1,00	1,00	1,00
Part fixe	15%	15%	15%	15%
ICTH-E	50%	38%	48%	48%
E	12%	11%	19%	19%
BE	23%	36%	18%	18%
GProd 2024	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2025	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2026	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2027	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2028	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2029	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
GProd 2030	1,01%	1,01%	1,01%	1,01%
K2	1,00	1,00	1,00	1,00
Part fixe	15%	15%	15%	15%
ICTH-E	16%	17%	30%	30%
BE	17%	26%	3%	3%
TP10-A	52%	42%	52%	52%

Les candidats utilisent la répartition prévisionnelle de leurs charges pour fixer le niveau des coefficients.

3.



	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO VARIANTE LIBRE 1
projection d'évolution du tarif sur la durée du contrat	0,22	0,25	0,21	0,21
Valeur pondérée d'une facture 120m3	178,84 €	159,48 €	163,56 €	165,48 €
Valeur pondérée d'une facture 120m3 à l'issue du contrat	217,71 €	199,08 €	197,83 €	200,16 €

EN SYNTHÈSE

SUEZ propose la formule K1 la plus inflationniste au regard de l'évolution des indices d'actualisation sur les 6 dernières années.

Sur la formule K2, c'est SEFO qui propose la formule la plus inflationniste.

A l'issue des 7 années du contrat, cela représente une évolution de 25% pour le tarif SUEZ, 22% pour VEOLIA et 21% pour SEFO. Ainsi, le coût d'une facture 120m3 en fin de contrat (en moyenne pondérée sur l'ensemble du périmètre) serait moins élevé pour l'offre de base SEFO, suivi de SUEZ puis SEFO variante et enfin VEOLIA.

3.

3.2.2. Niveau et contenu des investissements réalisés sur la durée du contrat

3.2.2.1. Mise en place de la télérelève

• QUALITE TECHNIQUE DU SERVICE DE RELEVÉ A DISTANCE

L'article 47 précise les modalités de déploiement et d'exploitation de la relève à distance sur le contrat. Les candidats s'engagent sur les objectifs contractuels de performance suivants :

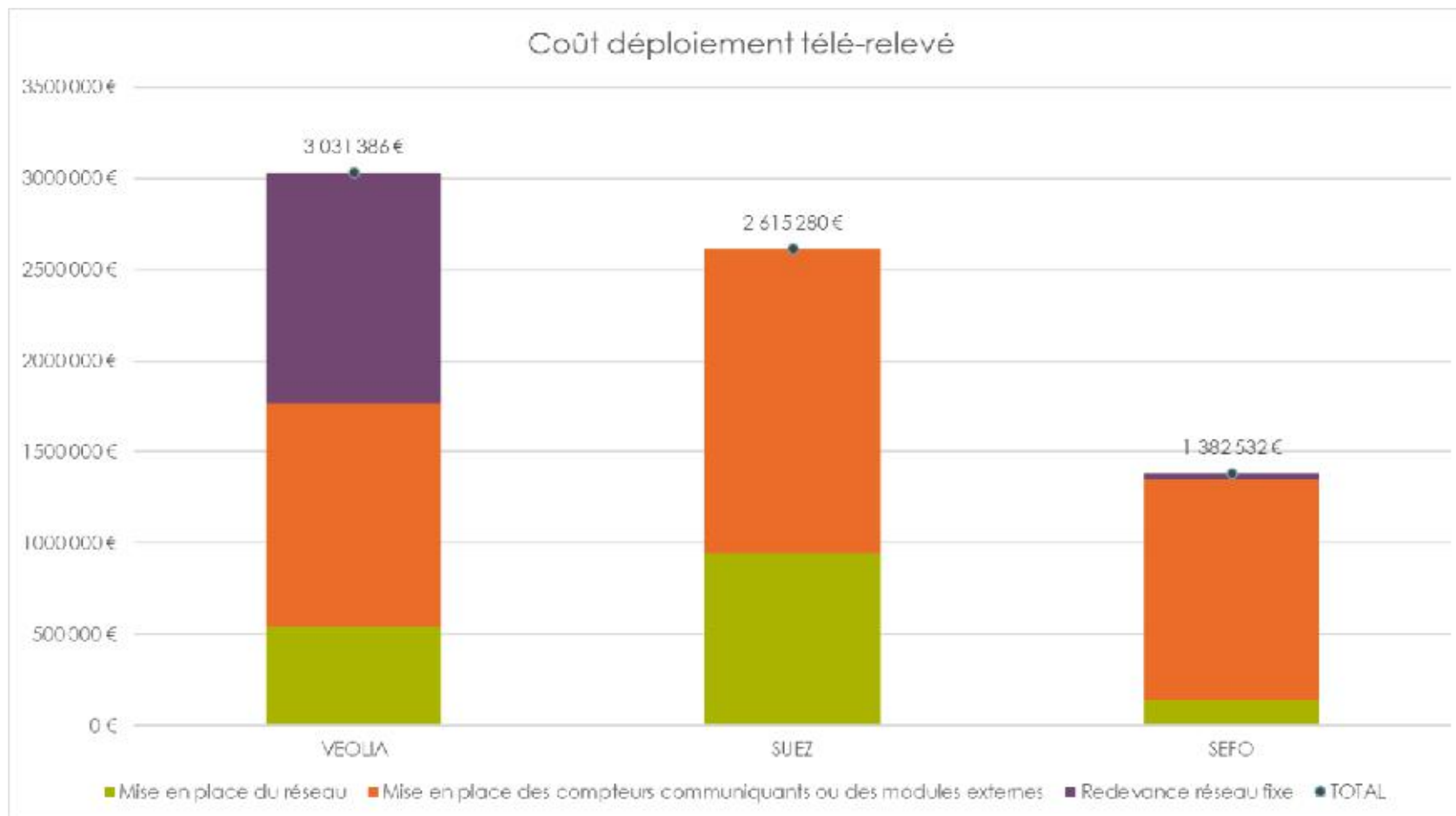
Qualité technique de la relève à distance	SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Nombre de compteurs nouvellement équipés d'une télérelève (ex-SIDEC)	20891	20205	19802	
Nombre de compteurs rééquipés d'une télérelève (Ecquevilly)	1053	1488	1335	
Rythme de déploiement de la télérelève	Ex-SIDEC: jusqu'à fin 2025, avec facturation pour 96% des abonnés basée sur le TR en mars 2026 (sept 2025: pour 70% des abonnés) Ecquevilly: décalage d'un semestre par rapport aux abonnés de l'ex-SIDEC	2 ans avec une facturation réalisée sur la base des index télérelevés au 1 ^{er} semestre 2026	2 ans – facturation de 100% du territoire sur la base du télérelevé en septembre 2025 (76% en mars 2025, 39% en septembre 2024)	
Lots géographiques et ciblage	Oui : distinction ex-SIDEC & Ecquevilly	Oui : distinction ex-SIDEC & Ecquevilly	Oui : distinction ex-SIDEC & Ecquevilly	
Modules utilisés	Emetteurs VHF bidirectionnels de la technologie ON'Connect™ : couverture radio 169 Mhz (longue portée)	Modules de type G3. Fréquente 868MHz.	ITRON et DIEHL Onde basse fréquence (868MHz) système longue portée	
Infrastructure de remontée des données	SUEZ Smart Solutions, (filiale de SUEZ Eau France)	Via Birdz, avec protocole LoRaWan	Protocole LoRaWan	

3.

Qualité technique de la relève à distance		SUEZ	VEOLIA	SEFO base	SEFO variante
Interopérabilité	Biens de retour (émetteurs, réseau de télérelève et base des données télé-relevées) mais nécessité de sous-traitance auprès de SUEZ Smart Solution (fournisseur et propriétaire des concentrateurs) pour la maintenance des équipements : SUEZ Smart Solution s'engage à assurer une prestation de mise à disposition des données télé-relevées pour le futur gestionnaire		Réversibilité de la solution possible grâce à l'utilisation de la technologie LoRaWan (protocole de communication open source) et structuration rigoureuse d'un plan de réversibilité. Accompagnement par Birdz du nouvel opérateur identifié		L'ensemble des données techniques de paramétrage sont fournies en fin de contrat et permet de garantir une totale autonomie (protocole Lo-rawan ouvert et interopérable) Respect de la norme ISO 4064
Aspect esthétique	7 concentrateurs VHF/GPRS à l'empreinte visuelle très réduite (antenne fouet de 80 cm environ)		Installation de bridges en quantité suffisante (environ 2000) qui relaieront les informations vers les passerelles		Relai autonome équipé d'un panneau solaire Absence d'antenne réceptrice
Taux de remonté des index à 24, 48h et par semestre	Taux minimal supérieur ou égal à 90% sur 24h, idem à 48h Taux minimal de facturation : 95% sur index télé-relevé, et 96% pour index réels (relevés et télé-relevés)		Restitution des index réels à 95% des compteurs raccordés ayant un index remonté de moins de 28 jours 92% des compteurs raccordés à 24 et 48h 97% des compteurs raccordés au semestre		90% à 24h 95% à 48h 100% par semestre, obtenu par al combinaison des index remontés et le passage éventuel d'un véhicule équipé d'une antenne radio
Autre	Diagnostic ON'Connect™ Smart Coach pour l'eau chaude sanitaire pour les clients qui le souhaitent				

3.

CHARGES D'INVESTISSEMENTS



3.

EN SYNTHÈSE

Le planning de déploiement est plus avantageux chez SEFO, puisque l'ensemble des usagers bénéficieront du service dès la facturation de septembre 2025.

Les taux de remontée sont globalement satisfaisants chez les trois candidats. VEOLIA propose un taux plus élevé mais qui ne vise que les compteurs raccordés et n'indique pas le % de non-raccordés. SEFO s'engage sur un taux de relève de 100% au total chaque semestre, contre 96% pour SUEZ et 97% pour VEOLIA sur les raccordés.

Le déploiement du réseau fixe est plus simple chez SUEZ qui n'installe que quelques concentrateurs, à l'inverse de VEOLIA qui propose le déploiement de nombreux bridges, nécessitant des supports urbains adaptés et un conventionnement avec les propriétaires/exploitants des installations.

Enfin, l'ensemble des solutions proposées sont interopérables à l'issue du contrat. SEFO et VEOLIA propose d'utiliser le protocole ouvert LoRaWan.

Le coût du déploiement est plus optimisé pour le candidat SEFO, notamment grâce à un coût de mise en place du réseau et de redevance très contraint.

3.2.2.2. Investissements complémentaires proposés

	VEOLIA								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	SOMME
Capital investi	410 142 €	39 093 €	47 261 €	19 279 €	17 266 €	15 147 €	40 148 €	989 €	589 325 €
diagnostic décennal (forage albien triel)			26 790 €						26 790 €
diagnostic décennal (forage albien andrésy)							26 790 €		26 790 €
MOSARE	19 276 €								19 276 €
496 capteurs corrélants	342 680 €	15 688 €	16 256 €	15 314 €	14 323 €	13 280 €	12 183 €	963,91 €	430 687 €
Inspection camera seule de 8 captages aux alluvions de l'oise	46 079 €	22 392 €	2 707 €	2 174 €	1 613 €	1 024 €	403 €	4,6	76 396 €
capital investi	410 108 €	19 748 €	26 790 €	0 €	0 €	0 €	26 790 €	0 €	483 436 €
Frais financiers	35 €	19 345 €	20 471 €	19 279 €	17 266 €	15 147 €	13 358 €	989 €	105 890 €

3.

		SUEZ								
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	SOMME
Capital investi		158 957 €	7 399 €	6 286 €	5 128 €	3 922 €	2 667 €	1 360 €	1 101 €	186 820 €
performance hydraulique		158 957,37 €	7 399,33 €	6 286,31 €	5 127,78 €	3 921,85 €	2 666,61 €	1 360,02 €	1 100,92 €	186 820 €
capital investi		151 590 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	151 590 €
Frais financiers		7 368 €	7 399 €	6 286 €	5 128 €	3 922 €	2 667 €	1 360 €	1 101 €	35 231 €

		SEFO								
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	SOMME
Capital investi		86 351 €	129 526 €	129 526 €	129 526 €	129 526 €	129 526 €	129 526 €	43 175 €	906 684 €
réseau/suivi de la qualité de l'eau dans le réseau		7 335 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	3 668 €	77 020 €
Réservoirs et reprises/amélioration sécurité du réservoir des charvaux		3 772 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	1 886 €	39 607 €
Sécurité réservoirs - pose de grilles de protection		3 143 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	1 572 €	33 005 €
Pose de double capots sur les réservoirs enterrés		10 479 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	5 239 €	110 025 €
sécurisation alimentation secteur chenivière		25 830 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	12 915 €	271 212 €
implantation des panneaux solaires sur le site de Fin d'Oise		25 401 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	12 700 €	266 706 €
Investissements visant à réduire la consommation électrique		10 391 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	5 196 €	109 109 €
capital investi		73 032 €	111 853 €	114 682 €	117 582 €	120 555 €	123 604 €	126 730 €	42 952 €	830 990 €
Frais financiers		13 319 €	17 673 €	14 844 €	11 944 €	8 971 €	5 922 €	2 796 €	224 €	75 694 €

3.

	SEFO Variante								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	SOMME
Capital investi	123 347 €	185 021 €	185 021 €	185 021 €	185 021 €	185 021 €	185 021 €	61 674 €	1 295 145 €
réseau/suivi de la qualité de l'eau dans le réseau	7 335 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	11 003 €	3 668 €	77 020 €
Réservoirs et reprises/amélioration sécurité du réservoir des charvaux	3 772 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	5 658 €	1 886 €	39 607 €
Sécurité réservoirs - pose de grilles de protection	3 143 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	4 715 €	1 572 €	33 005 €
Pose de double capots sur les réservoirs enterrés	10 479 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	15 718 €	5 239 €	110 025 €
sécurisation alimentation secteur chenivière	25 830 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	38 745 €	12 915 €	271 212 €
implantation des panneaux solaires sur le site de Fin d'Oise	25 401 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	38 101 €	12 700 €	266 706 €
Investissements visant à réduire la consommation électrique	10 391 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	15 587 €	5 196 €	109 109 €
Amélioration qualité de l'eau distribuée - Temps de contact Chlore usine Fin d'Oise	12 138 €	18 207 €	18 207 €	18 207 €	18 207 €	18 207 €	18 207 €	6 069 €	127 450 €
Amélioration du rejet eau de lavage Albien usine Fin d'Oise	24 858 €	37 287 €	37 287 €	37 287 €	37 287 €	37 287 €	37 287 €	12 429 €	261 010 €
capital investi	104 322 €	159 776 €	163 816 €	167 959 €	172 206 €	176 561 €	181 026 €	61 354 €	1 187 020 €
Frais financiers	19 025 €	25 245 €	21 204 €	17 062 €	12 814 €	8 460 €	3 995 €	320 €	108 125 €

▶ RECAPITULATIF DES CHARGES D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRES PROPOSES :

	VEOLIA	SUEZ	SEFO	SEFO Variante
RESEAU	449 963 €	186 820 €	348 232 €	348 232 €
OUVRAGES	129 976 €	- €	558 452 €	946 913 €
AUTRES	2 073 €	- €	- €	- €
FRAIS FINANCIER	105 890 €	35 231 €	75 694 €	108 125 €
TOTAL	687 902 €	222 051 €	982 379 €	1 403 270 €

3.

EN SYNTHÈSE

Le candidat SUEZ ne propose qu'un seul investissement visant à améliorer la performance hydraulique du réseau. Aucune proposition sur l'amélioration des ouvrages n'est formulée.

Le candidat VEOLIA axe principalement ses propositions sur l'aide à l'amélioration de la performance du réseau, notamment avec le déploiement d'un grand nombre de capteurs corrélants. Quelques propositions sont faites pour l'amélioration du fonctionnement des ouvrages, avec le diagnostic décennal des forages.

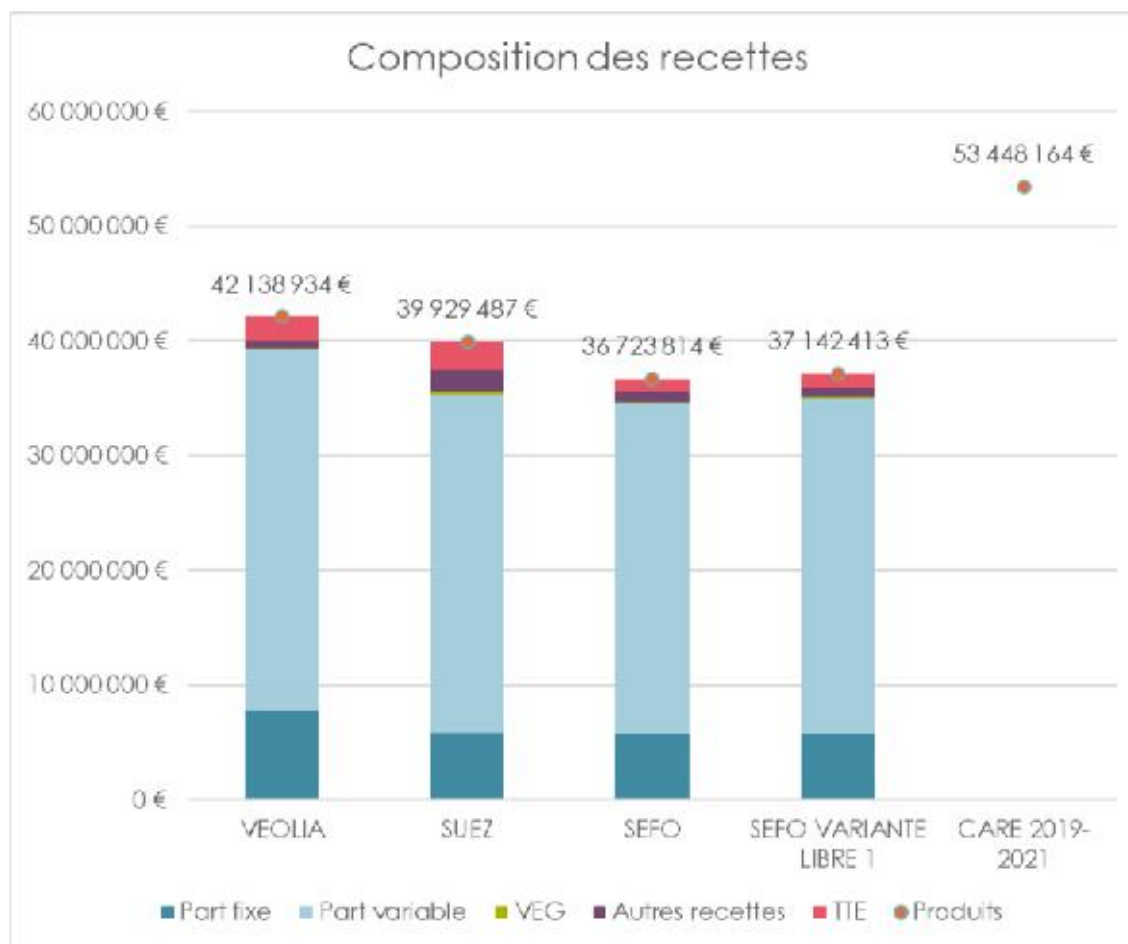
Le candidat SEFO présente un grand nombre d'investissements, tant sur l'amélioration du fonctionnement du réseau (y compris pour la sécurisation) que sur les ouvrages.

L'offre variante du candidat SEFO vient compléter ses investissements proposés en offre de base, en proposant deux investissements visant à l'amélioration de la qualité de l'eau distribué et du rejet des eaux de lavage. Les propositions formulées sont intéressantes d'un point de vue technique mais financièrement défavorables.

3.

3.2.3. Valeur actuelle nette de l'ensemble des flux financiers prévisionnels

3.2.3.1. Niveau global des recettes



3.

► EN SYNTHÈSE

SEFO propose le niveau de recettes globales le moins élevé pour son offre de base et son offre variante, avec un niveau très proche de celui de SUEZ pour les parts fixes et variables.

VEOLIA propose le niveau de recettes globales le plus élevé, bien que les produits liés aux « autres recettes » soient les plus bas.

SUEZ propose un niveau de recettes intermédiaires, avec une part liée à la vente d'eau en gros deux fois plus élevée que pour les autres candidats, une part pour les « autres recettes » deux à trois fois plus élevée que pour les deux autres candidats et un niveau de recettes le plus élevée des trois candidats pour les TTE.

En particulier, concernant les recettes « autres », il est à noter que le coût unitaire pour la facturation de l'assainissement, pris en charge par la collectivité, est très variable d'un candidat à l'autre : 0,70€ pour SEFO, 2,50€ pour VEOLIA et 3,60€ pour SUEZ.

3.2.3.2. Analyse des charges prévisionnelles du service

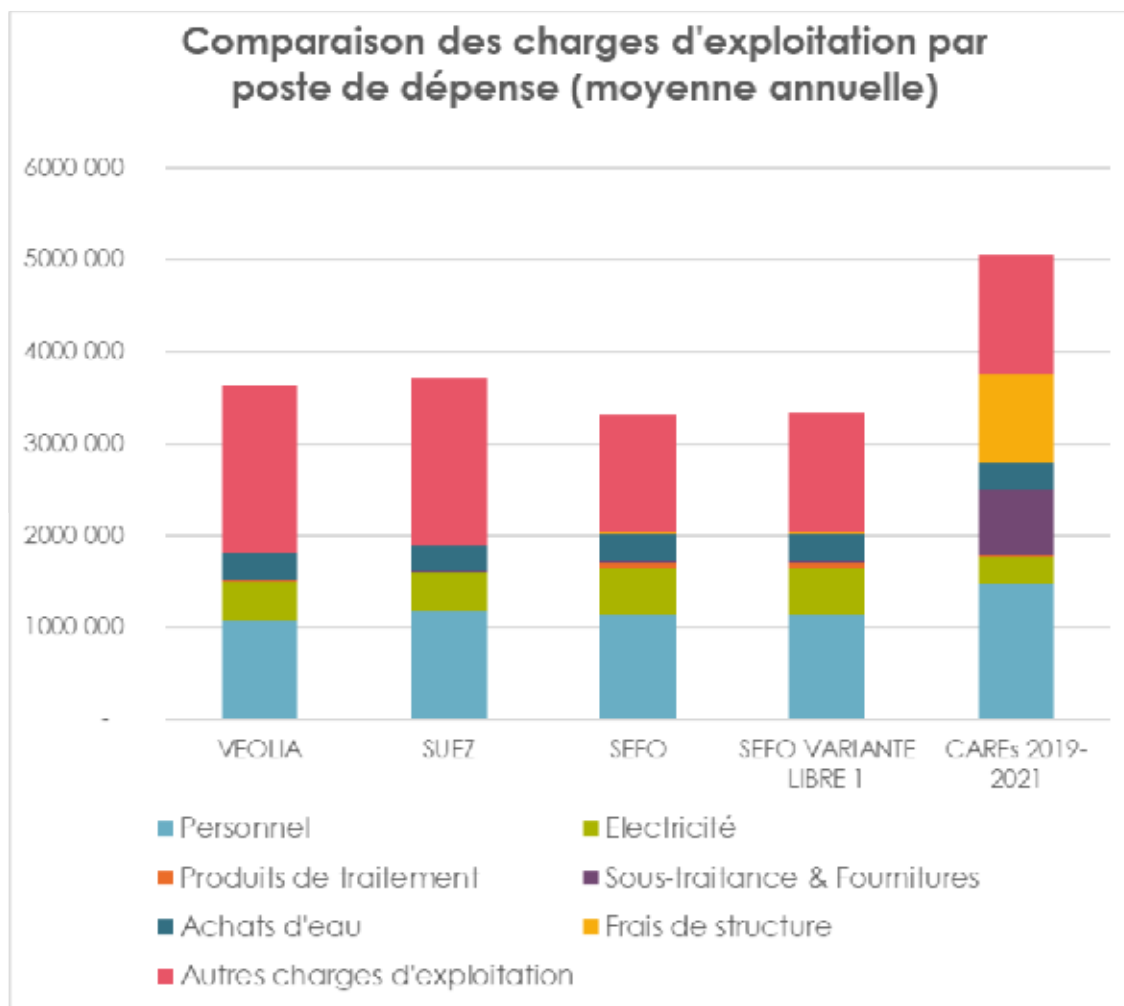
► CHARGES D'EXPLOITATION (HORS RENOUVELLEMENT, INVESTISSEMENT ET PRESTATION ACCESSOIRES)

L'équilibre financier du service concédé s'apprécie au regard des produits (recettes liées aux prévisions de volumes assujettis ainsi qu'aux prévisions d'abonnés et prestations accessoires) auxquels sont retranchées les charges d'exploitation, d'investissement et de renouvellement.

Les charges d'exploitation concernent l'ensemble des charges directement imputables à l'exploitation du service, à l'exclusion des charges de renouvellement et d'investissement, traitées par ailleurs.

Les graphiques ci-dessous présentent la ventilation des charges d'exploitation annuelles (pour la première année du contrat) par poste de dépense et par fonction, exclusion faite des charges liées aux prestations accessoires déclarées par les candidats.

3.



3.

EN SYNTHÈSE

Les niveaux de charges d'exploitation (hors renouvellement et investissements) sont hétérogènes avec le candidat SEFO qui parvient à réduire ses charges par rapport aux autres candidats. Globalement, l'ensemble des candidats présentent un niveau de charges d'exploitation bien inférieur à la moyenne des services actuels.

3.2.3.3. Charges de renouvellement

Comme précisé au projet de contrat, pour l'ensemble des biens dont le renouvellement incombe au délégataire, la dotation de renouvellement est calculée sur la base d'un programme prévisionnel de renouvellement qui est annexé au contrat. Ces sommes donnent lieu au calcul d'une dotation de renouvellement qui correspond à la moyenne annuelle des dépenses. Par ailleurs, il a été introduit un fonds spécial pour le renouvellement préventif des canalisations.

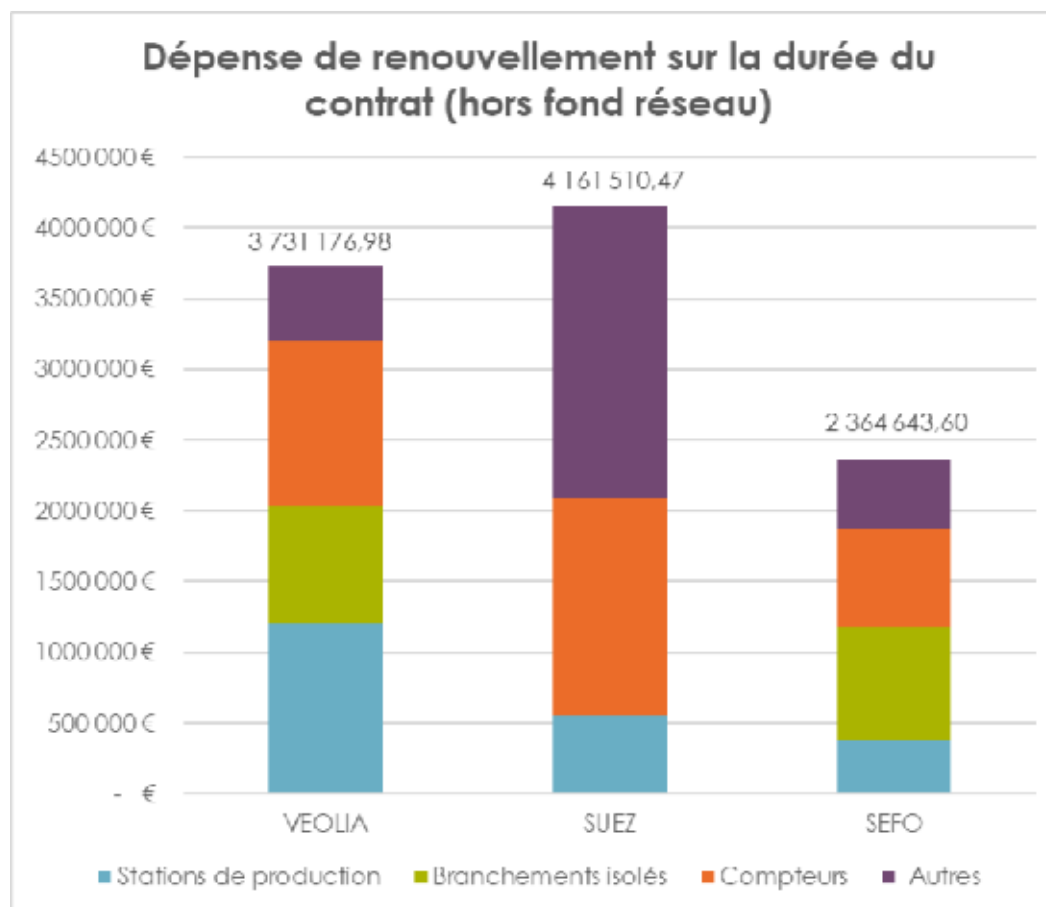
(i) PLAN PREVISIONNEL ET DOTATION DE RENOUVELLEMENT

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Total sur la durée du contrat	10 419 757 €	11 161 510 €	9 392 144 €
Stations de production	948 087 €	555 907 €	382 698 €
<i>Fournitures et sous-traitance</i>	663 661 €	410 604 €	318 332 €
<i>Personnel</i>	284 426,06 €	145 303,00 €	64 366,00 €
Réservoirs	221 641 €	388 677 €	153 571 €
<i>Fournitures et sous-traitance</i>	132 985 €	298 007 €	127 741 €
<i>Personnel</i>	88 656 €	90 670 €	25 830 €
Stations de reprise et surpression - interconnexions	52 357 €	262 417 €	170 365 €
<i>Fournitures et sous-traitance</i>	31 414 €	204 372 €	141 711 €
<i>Personnel</i>	20 943 €	58 045 €	28 654 €
Branchements isolés	819 000 €	- €	793 776 €
<i>Fournitures et sous-traitance</i>	573 300 €	- €	362 516 €
<i>Personnel</i>	245 700 €	- €	431 260 €

3.

Compteurs		1 174 742 €	1 534 327 €	696 851 €
	<i>Fournitures et sous-traitance</i>	822 320 €	920 596 €	385 911 €
	<i>Personnel</i>	352 423 €	613 731 €	310 940 €
Equipements de relève à distance		- €	865 454 €	122 321 €
	<i>Fournitures et sous-traitance</i>	- €	519 273 €	109 406 €
	<i>Personnel</i>	- €	346 182 €	12 915 €
Accessoires réseau		203 930 €	554 729 €	72 562 €
	<i>Fournitures et sous-traitance</i>	142 751 €	443 783 €	40 670 €
	<i>Personnel</i>	61 179 €	110 946 €	31 892 €
Fonds spécial (réseau et branchements)		7 000 000 €	7 000 000 €	7 000 000 €
	<i>Fournitures et sous-traitance</i>	2 100 000 €	5 600 000 €	5 398 281 €
	<i>Personnel</i>	4 900 000 €	1 400 000 €	1 601 719 €

3.



3.

Les principales opérations de renouvellement et coûts associé sont les suivants :

EEM	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Usine d'Andrésy	Armoires électriques (120K€) 7 pompes forage (110k€), Colonnes exhaure (38k€), 6 filtres CAG (170k€), Automate albien (40k€), Étanchéité intérieure (35k€)...	Pouzzolane (40k€), 6 filtres CAG (90k€), Pompe n°4 et 5 moteur (64k€), 5 pompes champ captant (82k€), Débitmètres champ captant	2 filtres à sable (37k€), 10 Pompes (53k€) vannes, débitmètres
Usine de Triel	Automate lavage filtres (40k€), 2 filtres à sable (20k€), peinture intérieure (15k€), 1 pompes (30k€), vannes...	Pompe n°3 (17k€), pompe immergée forage (13k€), clapets anti retour...	Pompes, sondes, vannes
Réservoirs	Armoires électriques (dont Triel 15k€) , peinture...	Vannes, sondes, 4 pompes (53k€), armoires électriques	Alarmes, sondes, vannes, armoires élec- triques (dont Triel 15k€)
Interconnexion Achères	Pompe 1 (20k€), Automate (25k€)	3 pompes (60k€), Automate (4,8k€)	3 pompes (90k€)
Interconnexion Ver- nouillet	Armoire électrique (15k€)		Transmetteur télégestion, alarme

EN SYNTHÈSE

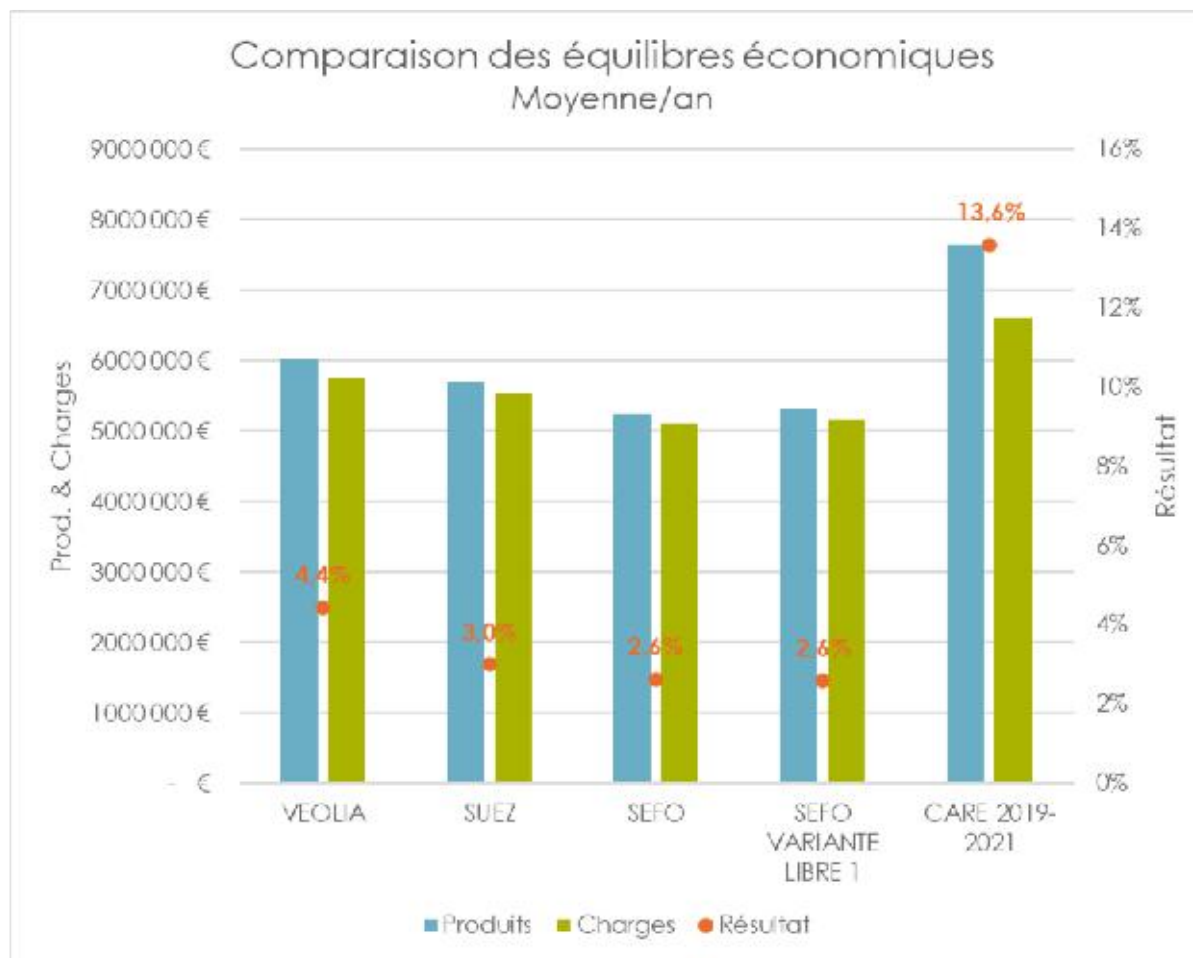
Il est à noter que les candidats VEOLIA et SUEZ proposent un plus grand nombre d'opérations de renouvellement des équipements électromécaniques, en particulier pour VEOLIA qui intègre également des réfections de bâtiment (peinture). Les deux candidats proposent notamment le renouvellement des filtres à charbon actif de l'usine d'Andrésy, le renouvellement d'armoires électriques, de nombreuses pompes. Tandis que SEFO propose un nombre plus réduit d'opérations et pour des coûts unitaires limités : peu d'opérations d'ampleur hormis les filtres à sable sur l'usine d'Andrésy et les pompes de l'interconnexion d'Achères.

Globalement, l'enveloppe la plus importante de renouvellement concerne le candidat SUEZ, avec des montants élevés pour les compteurs et équipements associés ainsi que les accessoires réseaux.

3.

3.2.3.4. Synthèse des flux financiers prévisionnels

Les recettes et les charges présentées ci-dessous aboutissent à l'équilibre économique suivant. Le graphique ci-dessous résume l'équilibre du contrat sur une année moyenne.

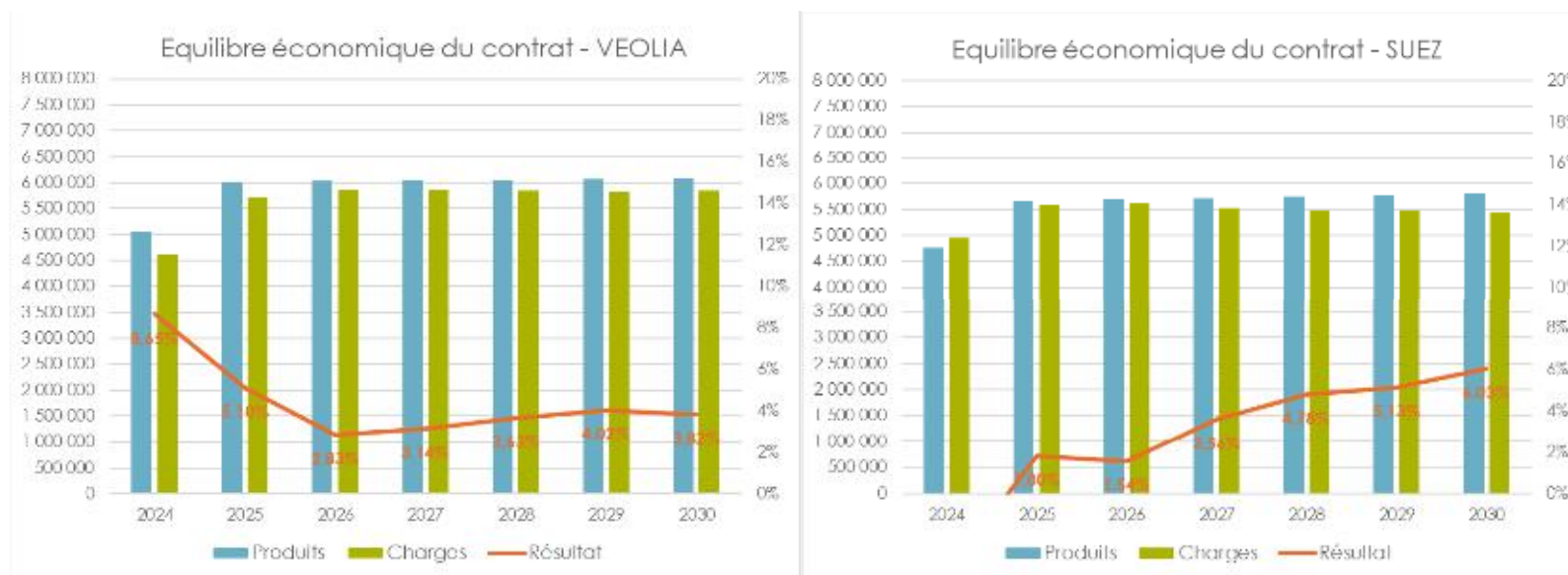


3.

EN SYNTHÈSE

Le résultat annuel moyen est plus optimisé pour le candidat SEFO. Celui proposé par le candidat SEFO est le plus élevé.

Les graphiques ci-dessous précisent cette vue de l'équilibre moyen du contrat et détaillant la marge prévue chaque année.



3.



3.2.4. Montant et cohérence des prix renseignés au BPU

3.2.4.1. BPU simplifié

Les candidats ont rempli le bordereau de prix unitaires tel que demandé par le cahier des charges et l'ont complété par une liste de prestations supplémentaires. Ces bordereaux sont présentés en annexe 1.

Candidat proposant le prix le plus attractif au BPU		
VEOLIA	SUEZ	SEFO
7	7	29

3.

EN SYNTHÈSE

SEFO est le candidat qui propose le plus de fois le prix le plus attractif pour les différents éléments du bordereau des prix. Il présente notamment les prix les moins élevés pour la fourniture et pose d'un compteur neuf pour l'ensemble des diamètres, suivi de près par VEOLIA. VEOLIA propose les prix les moins élevés pour la fourniture et pose d'un compteur neuf équipé de la télérelève, jusqu'au diamètre 25.

SEFO propose également le tarif le plus intéressant pour un branchement neuf. En revanche, c'est SUEZ qui propose le coût le plus intéressant pour une modification de branchement.

3.2.4.2. BPU réseau

Comme exigé par le cahier des charges, les candidats ont fourni un bordereau de prix pour le renouvellement de canalisations en fonction du diamètre, du matériau et de l'environnement de la canalisation.

Ils sont présentés en annexe.

3.

3.2.5. Niveau d'engagement du candidat sur les pénalités

	SUEZ	VEOLIA	SEFO OFFRE DE BASE	SEFO VARIANTE
Pénalités inscrites au contrat	Le candidat sollicite une modification contractuelle sur la formulation de l'article 85 relatifs aux pénalités. Il propose un plafonnement à 1% du chiffres d'affaires.	Le candidat sollicite des modifications contractuelles pour l'article 85 : modification de 4 montants de pénalités à la baisse. Il propose également de supprimer la clause d'applicabilité d'une pénalité forfaitaire en plus d'une pénalité par jour ou par heure de retard. Enfin, il propose un plafonnement à 2,5% du montant HT du contrat.	Respect et validation des pénalités inscrites au projet contrat	
Pénalités complémentaires	Aucune proposition	Aucune proposition	<p>Diminution des achats d'énergie électrique de 14% sur la valeur de référence de consommation annuelle de 2 856 800 kWh/an : 100000€ à la fin du contrat si la performance n'est pas atteinte</p> <p>Taux de réclamation < 1 pour 1000 : 1000 € par an par par point au-dessus</p> <p>Plage horaire de rendez-vous chez l'abonné : 2 heures : 50€ pour chaque heure de retard</p> <p>Envoi du dossier de bienvenue aux abonnés du périmètre 2 entre le 19 et le 27 septembre 2024 : 10€ par dossier non reçu dans les délais</p> <p>Réception des factures des deux périmètres 1 et 2 au mois de mars et au mois de septembre : 1€ par facture non reçue dans les délais</p>	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO OFFRE DE BASE	SEFO VARIANTE
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Pas de pénalité proposée en tant que tel, mais une obligation de reversement minimal à la collectivité équivalent à 98,5% des sommes facturées l'année précédent	Pas de pénalité proposée	9000€ HT/an par tranche de 0,1% au-delà du taux d'impayés contractuel de 1,9%	

• EN SYNTHÈSE

Seul le candidat SEFO accepte les propositions de pénalités formulées au contrat sans demander une modification des modalités d'application. C'est également le seul candidat qui formule des propositions de pénalités complémentaires, en adéquation avec les engagements pris dans son offre, y compris pour le volet recouvrement. Le candidat Veolia ne propose aucune mesure contraignante pour le suivi du taux de recouvrement des impayés.

3.

3.2.6. Analyse globale du critère n°2 – qualité économique et financière

	SUEZ	VEOLIA	SEFO OFFRE DE BASE	SEFO VARIANTE
le prix de l'eau perçu par le concessionnaire	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante et est la plus avantageuse sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est moyennement satisfaisante et est la moins avantageuse sur cet aspect	L'offre de base du candidat SEFO est satisfaisante et est la deuxième plus avantageuse sur cet aspect	L'offre variante du candidat SEFO est satisfaisante mais est la seconde moins avantageuse sur cet aspect
le niveau et le contenu des investissements réalisés sur la durée du contrat (premier établissement, renouvellement et entretien des installations)	L'offre du candidat SUEZ est peu satisfaisante. Elle est la moins avantageuse sur cette aspect	L'offre du candidat VEOLIA est peu satisfaisante. Elle est la seconde moins avantageuse sur cet aspect.	L'offre de base du candidat SEFO est très satisfaisante. Elle est la plus avantageuse sur cet aspect.	L'offre variante du candidat SEFO est satisfaisante. Elle est la seconde la plus avantageuse sur cet aspect.
la valeur actuelle nette de l'ensemble des flux financiers prévisionnels	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante. Elle est la seconde plus avantageuse sur cet aspect.	L'offre du candidat VEOLIA est peu satisfaisante. Elle est la moins avantageuse sur cet aspect.	L'offre de base du candidat SEFO est très satisfaisante sur cet aspect. Elle est la plus avantageuse sur cet aspect.	L'offre variante du candidat SEFO est satisfaisante sur cet aspect. Elle est la seconde la plus avantageuse sur cet aspect.
le montant et la cohérence des prix renseignés dans le bordereau des prix unitaires	L'offre du candidat est moyennement satisfaisante. Elle est la moins avantageuse sur cet aspect.	L'offre du candidat est satisfaisante. Elle est la seconde moins avantageuse sur cet aspect.	L'offre de base du candidat SEFO est très satisfaisante et est la plus avantageuse ex-aequo sur cet aspect.	L'offre variante du candidat SEFO est très satisfaisante et est la plus avantageuse ex-aequo sur cet aspect.
le niveau d'engagement du candidat quant aux montants des pénalités financières proposées	L'offre du candidat SUEZ est peu satisfaisante. Elle est la moins avantageuse ex-aequo sur cette aspect	L'offre du candidat VEOLIA est peu satisfaisante. Elle est la moins avantageuse ex-aequo sur cette aspect	L'offre de base du candidat SEFO est très satisfaisante. Elle est la plus avantageuse sur cet aspect.	L'offre variante du candidat SEFO est satisfaisante. Elle est la seconde la plus avantageuse sur cet aspect.

3.

Ainsi, sur le critère n°2, l'offre de base du candidat SEFO apparaît comme la plus avantageuse, suivi par ordre hiérarchique, de l'offre variante de SEFO puis des offres de SUEZ et VEOLIA.

Critère n°1	Classement
SUEZ	3
VEOLIA	4
SEFO Base	1
SEFO Variante	2

3.

3.3. Critère n°3 : qualité du service rendu aux usagers

3.3.1. Engagement de qualité de service vis-à-vis des usagers

L'article 46.2 précise les engagements clientèle à respecter par le Concessionnaire. Les candidats proposent les engagements clientèle suivants :

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Engagement clientèle 1. Délai maximal d'ouverture d'un branchement pour un nouvel abonné	24h ouvrées suivant l'appel dans le cas d'un branchement d'eau déjà existant	48h	2 jours ouvrés	
Engagement clientèle 2. Délai de réalisation d'un devis de branchement	10 jours ouvrés après déplacement à votre domicile et réception de l'autorisation de création de branchement	15 jours	8 jours ouvrés	
Engagement clientèle 3. Délai de réalisation d'un branchement neuf	Réalisation d'un nouveau branchement sous 15 jours après réception des différentes autorisations	1 mois	15 jours ouvrés après devis signé	
Engagement clientèle 4. Délai de première intervention suite au signalement d'un incident par la Collectivité, un usager ou un tiers	1h	1h	1h	
Engagement clientèle 5. Délai d'intervention en cas de fuite sur branchement	1 heure sur site pour l'établissement du diagnostic, prendre les premières mesures de protection et mobiliser tous moyens nécessaires.	1h	1h	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Engagement clientèle 6. Préavis de résiliation de l'abonnement par l'abonné (ne peut être supérieur à 15 jours)	15 jours ouvrés	Sans délai	3 jours ouvrés	
Engagement clientèle 7. Délai de réponse à tout courrier	< 10 jours ouvrés	90% en 8 jours	5 jours ouvrés	
Engagement clientèle 8. Taux maximal d'interruption non programmées pour 1 000 abonnés	2	1	4	

EN SYNTHÈSE

Globalement, les engagements de performance des candidats en matière de gestion clientèle sont conformes à ce que la Collectivité est en droit d'attendre pour le service et les propositions des différents candidats sont relativement proches bien qu'un peu moins avantageuse sur les délais relatifs à la mise en œuvre d'un branchement chez le candidat VEOLIA.

3.3.2. Gestion de l'accueil et des relations clientèle

L'article 46.1 précise les modalités d'accueil et d'information des abonnés.

Les candidats proposent les modalités suivantes d'accueil et d'information du public :

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Accueil physique - lieu	Agence de Poissy	Meulan (possibilité d'accueillir les abonnés sur les sites d'Andrésy et/ou Triel sur Seine	SEFO - 28 quai de l'Oise - 78570 Andrésy SEFO - 8 rue des Vieilles Granges - 78410 Aubergenville	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Accueil physique - horaires	Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Lundi au Vendredi : 8h30-12h00, 13h30-16h30	Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h	
Accueil téléphonique : horaires	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h • Le samedi de 8 h à 13 h • En dehors de ces horaires, appel pris en charge par le service d'astreinte pour les urgences techniques 	Lundi au Vendredi : 8h00-19h00 Samedi : 9h00 à 12h00	Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h	
Type de numéro	Numéros non surtaxés	Service Clients Numéro non-surtaxé	Numéro unique et local en 01	
Coût de la communication	Numéro Cristal non surtaxé (prix d'un appel local)	Tarif normal de communication	Numéro gratuit non surtaxé	
Informations consultables en ligne	Site internet touturmoneau.fr (TSME) : gestion du compte client, consultation de la consommation, consultation des factures, démarches administratives (emménagement, résiliation contrat, rdv pour devis raccordement, etc.), dépose d'index, chat avec des téléconseillers, informations sur la qualité et le prix de l'eau par commune, les travaux à venir, conseils sur la maîtrise de la consommation	Entre autres leur consommation en eau et les informations relatives aux travaux	Visualiser les coordonnées dans un tableau de bord, Choisir le mode de paiement, Consulter ses factures (factures sur les 3 dernières années avec possibilité d'impression), Suivre sa consommation journalière avec son historique, Configurer les alertes par mail en cas de surconsommations, Accéder à son dernier index, Prendre connaissance des résultats d'analyses d'eau effectuées sur la collectivité, Être alerté sur les coupures d'eau éventuelles, Être informé des travaux en cours, Accéder au règlement de service, Accéder aux informations générales sur le cycle de l'eau et le service de l'eau.	

3.

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Opérations réalisables en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de mensualisation • Règlement de la facture • Modification des échéances • Prise de rdv 	Entre autres la prise de rendez-vous dans les accueils physiques, la transmission d'index de relevé et la mise à jour des informations (téléphone, etc.)	Demander une ouverture ou une fermeture de branchement suite à un emménagement, un déménagement, une nouvelle construction ou un déplacement de compteur : payer en ligne sa facture, transmettre son index de consommation et contacter l'agence	
Moyens de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement par carte bancaire en agence, par téléphone ou par internet via TSME • Prélèvements bancaires / mensualisation • Règlements en espèces à La Poste via la convention nationale "Cash Compte" signée avec SUEZ • Prélèvement automatique adapté aux collectivités locales et aux administrations en lien avec le Trésor Public 	Prélèvement bancaire, paiement en ligne, chèques via courrier ou agence	TIP, prélèvement bancaire automatique mensuel, carte bancaire en agence clientèle, chèque bancaire en agence clientèle ou par courrier	
Facturation	Rythmes de facturation semestriels Choix de la mensualisation, possible pour une meilleure gestion du budget. Dans ce cas, une seule facture de consommation annuelle est envoyée	Semestrielle ou annuelle (pour la facturation par prélèvement automatique : mensuelle ou semestrielle)	Semestrielle (mars et septembre)	

► EN SYNTHÈSE

L'ensemble des candidats présentent des engagements satisfaisants. Les propositions des différents candidats sont relativement proches.

3.

3.3.3. Gestion du recouvrement

	SUEZ	VEOLIA	SEFO (Offre de base)	SEFO (Variante)
Taux d'impayés	1.5%	3%	1,9%	
Gestion du fonds de solidarité	Fonds de solidarité représentant 0,65% des recettes annuelles Réalisation d'une campagne annuelle de 3 mois de plomberie solidaire Actions coordonnées avec les CCAS du territoire	1% du CA : programme « le % solidaire »	Plan d'action eau pour tous Versement aux CCAS de 1% des recettes de vente d'eau	
Méthodologie	Relances automatiques (SMS, mail et téléphonique) Recouvrement amiable et précontentieux Recouvrement contentieux Contact avec les bailleurs sociaux pour accompagnement personnalisé des personnes en situation de précarité. Interlocutrice dédiée	Gestion amiable à partir du 27 ^{ème} jour après édition de la facture. Relances SMS, tél ou courriel Contentieux uniquement après relance et mise en demeure Réfèrent Précarité-Solidarité	Lettre de rappel 1 semaine après la date d'échéance puis seconde lettre 15 jours après Puis dossier confié à un prestataire externe 20 jours après Interlocuteur « solidarité-précarité » dédié aux relations institutionnelles	

• EN SYNTHÈSE

Les engagements du candidat SUEZ en matière de taux de recouvrement proposé sont les plus satisfaisants, suivi de ceux du candidat SEFO pour son offre de base et variante, puis par VEOLIA. Toutefois le candidat alloue un pourcentage du CA plus faible que les deux autres candidats au fonds de solidarité. Enfin, SUEZ et VEOLIA proposent une méthodologie plus développée et internalisée sur un temps plus long que le candidat SEFO.

3.

3.3.4. Analyse globale du critère n°3 – qualité de service rendu aux usagers

	SUEZ	VEOLIA	SEFO OFFRE DE BASE	SEFO VARIANTE
Engagements de qualité de service vis-à-vis des usagers	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect
Gestion de l'accueil et des relations clientèle	L'offre du candidat SUEZ est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO variante est satisfaisante et est la plus avantageuse à égalité avec les autres candidats sur cet aspect
Gestion de la facturation et du recouvrement des sommes impayées	L'offre du candidat SUEZ est très satisfaisante et est la plus avantageuse sur cet aspect	L'offre du candidat VEOLIA est moyennement satisfaisante et est la moins avantageuse sur cet aspect	L'offre du candidat SEFO base est satisfaisante. Elle est la deuxième plus avantageuse ex-aequo sur cet aspect.	L'offre du candidat SEFO variante est satisfaisante. Elle est la deuxième plus avantageuse ex-aequo sur cet aspect.

Ainsi, sur le critère n°3, l'offre du candidat SUEZ apparait comme la plus avantageuse, suivi par ordre hiérarchique, des offres de base et variante de SEFO puis de l'offre de VEOLIA.

Critère n°1	Classement
SUEZ	1
VEOLIA	4
SEFO Base	2 ex-aequo
SEFO Variante	2 ex-aequo

4.

4. RECOMMANDATION

Au regard de l'ensemble des critères analysés :

L'offre du candidat SUEZ arrive en :

- 3^{ème} position sur le critère n°1
- 3^{ème} position sur le critère n°2
- 1^{ère} position sur le critère n°3

L'offre du candidat VEOLIA arrive en :

- 4^{ème} position sur le critère n°1
- 4^{ème} position sur le critère n°2
- 4^{ème} position sur le critère n°3

L'offre de base du candidat SEFO arrive en :

- 1^{ère} position ex-aequo sur le critère n°1
- 1^{ère} position sur le critère n°2
- 2^{ème} position ex-aequo sur le critère n°3

L'offre variante du candidat SEFO arrive en :

- 1^{ère} position ex-aequo sur le critère n°1
- 2^{ème} position sur le critère n°2
- 2^{ème} position ex-aequo sur le critère n°3

4.

Les offres sont donc classées dans l'ordre suivant :

- N°1 – SEFO – offre de base
- N°2 – SEFO – offre variante
- N°3 – SUEZ
- N°4 – VEOLIA

Il est conseillé de retenir **l'offre de base du candidat SEFO**, qui présente la meilleure offre sur les deux premiers critères et la seconde meilleure offre sur le dernier critère.

5.

5. ANNEXE 1 - BPU

BPU simplifié

Fourniture et pose d'un compteur

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Fourniture et pose d'un compteur neuf			
Ø 12	69,48 €	79,02 €	65,20 €
Ø 15	69,48 €	79,02 €	65,20 €
Ø 20	88,29 €	95,14 €	78,40 €
Ø 25	88,29 €	256,46 €	78,40 €
Ø 30	307,13 €	256,46 €	179,20 €
Ø 40	352,61 €	300,24 €	239,20 €
Ø 50	707,43 €	838,81 €	275,20 €
Ø 60	827,80 €	845,06 €	305,20 €
Ø 65	892,00 €	845,06 €	305,20 €
Ø 80	972,52 €	1 045,22 €	359,20 €
Ø 100	1 206,85 €	1 578,70 €	413,20 €
Ø 150	1 730,50 €	1 578,70 €	779,20 €
Fourniture et pose d'un compteur neuf équipé de la télé-relève			
Ø 12	109,48 €	121,71 €	115,60 €
Ø 15	109,48 €	121,71 €	115,60 €
Ø 20	128,29 €	136,15 €	128,80 €
Ø 25	128,29 €	292,94 €	128,80 €
Ø 30	347,13 €	292,94 €	229,60 €
Ø 40	392,61 €	335,37 €	289,60 €
Ø 50	747,43 €	878,84 €	325,60 €
Ø 60	867,80 €	885,10 €	355,60 €
Ø 65	932,00 €	885,10 €	355,60 €

5.

Ø 80	1 012,52 €	1 078,59 €	409,60 €
Ø 100	1 246,85 €	1 618,73 €	463,60 €
Ø 150	1 770,50 €		829,60 €

Travaux

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Travaux			
modification d'un branchement à la demande de l'abonné	2 047,68 €	898,00 €	1 230,00 €
construction d'un branchement neuf pour le compte d'un abonné	2 047,68 €	2 052,00 €	1 923,25 €
déplacement d'ouvrage en cas de travaux de voirie	2 963,02 €	958,00 €	670,00 €
déplacement, établissement ou suppression d'un ouvrage à usage collectif	3 488,59 €	958,00 €	670,00 €
Remise à nouveau d'une bouche à clé: fourniture et pose, terrassement, remblai, réfection	750,00 €	102,36 €	331,00 €
Essai de pression sur canalisation avec vidange	450,00 €	677,00 €	428,00 €
Désinfection du réseau d'eau potable: remplissage avec solution chlorée, vidange, nettoyage	550,00 €	523,00 €	383,00 €

Réhabilitation des forages

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Réhabilitation des forages			
Réhabilitation d'un forage, profondeur standard	Après étude technique	31 066,00 €	10 500,00 €
Réhabilitation d'un forage à l'albien (très profond)	Après étude technique	Sur devis spécifique	12 500,00 €

5.

Autres

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
Autre			
ouverture et fermeture d'un branchement à la demande de l'abonné	62,53 €	79,90 €	65,00 €
jaugeage ou étalonnage d'un compteur à la demande de l'abonné lorsque le comptage se révèle exact	138,69 €	107,05 €	120,00 €
absence de l'abonné à un rendez-vous pour le relevé de son compteur (après deux relevés sans accès direct du Délégué au compteur)	62,53 €	53,55 €	90,00 €
frais de relance pour retard de paiement	12,00 €	31,32 €	12,00 €
frais d'accès au service	25,94 €	53,56 €	40,00 €
raccordement d'un ouvrage nouveau à un ouvrage en service	sur devis	479,00 €	256,00 €
entretien des poteaux et bornes incendie	150,00 €	84,00 €	150,00 €
visite domiciliaire pour contrôle d'un forage ou d'un puits privé non-déclaré	1 500,00 €	204,00 €	300,00 €
relevé des compteurs sur puits et forages privés	120,00 €	66,00 €	65,00 €
installation de bornes de puisage avec comptage pour les entreprises de BTP, forains, gens du voyage, etc.	sur devis	102,00 €	464,00 €
Autre : ...			
Prélèvement et analyse amiante des enrobés		299,00 €	
Plus-value en cas de présence d'enrobé amianté pour une intervention de maintenance, de réparation ou d'entretien		180,00 €	
Plus-value en cas de présence d'une canalisation en amiante-ciment pour une intervention de maintenance, de réparation ou d'entretien		539,00 €	

6.

6. ANNEXE 2 – BPU RESEAU

	SUEZ						VEOLIA					
1. Renouvellement de canalisations - Coût en €/ml selon diamètre												
1.1. Canalisation en PEHD diamètre	25	32	40	50	63	75	25	32	40	50	63	75
1.1.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	17,72 €	35,45 €	53,17 €	70,89 €	118,16 €	131,29 €	9,26 €	11,40 €	19,59 €	23,16 €	37,41 €	44,18 €
1.1.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	23,04 €	46,08 €	69,12 €	92,16 €	153,61 €	168,05 €	18,53 €	22,80 €	39,19 €	46,31 €	83,72 €	90,49 €
1.1.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	17,72 €	35,45 €	53,17 €	70,89 €	118,16 €	131,29 €	8,46 €	10,41 €	17,89 €	21,14 €	34,15 €	40,33 €
1.1.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	23,04 €	46,08 €	69,12 €	92,16 €	153,61 €	168,05 €	16,91 €	20,82 €	35,78 €	42,29 €	76,44 €	82,62 €
1.1.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	17,72 €	35,45 €	53,17 €	70,89 €	118,16 €	131,29 €	8,05 €	9,91 €	17,04 €	20,14 €	32,53 €	38,41 €
1.1.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	23,04 €	46,08 €	69,12 €	92,16 €	153,61 €	168,05 €	16,11 €	19,83 €	34,08 €	40,27 €	72,80 €	78,69 €
1.2. Canalisation en PVC bi-orienté	63	75	90	110	125	140	63	75	90	110	125	140
1.2.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	34,45 €	41,63 €	47,37 €	54,56 €	66,03 €	77,52 €	37,41 €	44,18 €	52,90 €	61,45 €	72,23 €	79,80 €
1.2.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	69,90 €	81,02 €	86,75 €	95,08 €	109,25 €	16,28 €	83,72 €	90,49 €	99,22 €	151,94 €	171,45 €	179,02 €
1.2.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	34,45 €	34,45 €	34,45 €	34,45 €	34,45 €	34,45 €	34,15 €	40,33 €	48,30 €	56,11 €	65,95 €	72,86 €
1.2.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	69,90 €	81,02 €	86,75 €	95,08 €	109,25 €	16,28 €	76,44 €	82,62 €	90,59 €	138,73 €	156,54 €	163,45 €
1.2.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	34,45 €	41,63 €	47,37 €	54,56 €	66,03 €	77,52 €	32,53 €	38,41 €	46,00 €	53,44 €	62,81 €	69,39 €
1.2.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	69,90 €	81,02 €	86,75 €	95,08 €	109,25 €	16,28 €	72,80 €	78,69 €	86,28 €	132,13 €	149,09 €	155,67 €
1.3. Canalisation en FONTE ductile	60	80	100	125	150	200	60	80	100	125	150	200
1.3.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	99,60 €	106,80 €	114,00 €	120,00 €	126,00 €	130,80 €	52,11 €	69,64 €	87,10 €	114,00 €	126,65 €	167,18 €
1.3.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	136,59 €	147,90 €	156,28 €	165,10 €	172,28 €	177,20 €	98,42 €	115,96 €	133,41 €	160,31 €	217,14 €	266,39 €
1.3.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	99,60 €	106,80 €	114,00 €	120,00 €	126,00 €	130,80 €	47,58 €	63,59 €	79,53 €	104,09 €	115,64 €	152,64 €
1.3.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	136,59 €	147,90 €	156,28 €	165,10 €	172,28 €	177,20 €	89,86 €	105,87 €	121,81 €	146,37 €	198,26 €	243,23 €
1.3.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	99,60 €	106,80 €	114,00 €	120,00 €	126,00 €	130,80 €	45,31 €	60,56 €	75,74 €	99,13 €	110,13 €	145,37 €
1.3.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	136,59 €	147,90 €	156,28 €	165,10 €	172,28 €	177,20 €	85,58 €	100,83 €	116,01 €	139,40 €	188,82 €	231,65 €
1b. Renouvellement de branchements lors du renouvellement de canalisations - Forfait selon diamètre extérieur												
	15	20-25	30	40	50	60-65	15	20-25	30	40	50	60-65
1.4 en milieu urbain	nc	1 040,59 €	1 196,95 €	1 414,30 €	1 573,15 €	1 749,88 €	2 572,37 €	2 754,92 €	2 970,03 €	3 120,03 €	3 420,03 €	4 875,00 €
1.5 en milieu semi-urbain	nc	1 040,59 €	1 196,95 €	1 414,30 €	1 573,15 €	1 749,88 €	2 143,64 €	2 295,77 €	2 475,03 €	2 600,03 €	2 850,03 €	4 062,50 €
1.6 en milieu rural	nc	1 040,59 €	1 196,95 €	1 414,30 €	1 573,15 €	1 749,88 €	1 714,91 €	1 836,61 €	1 980,02 €	2 080,02 €	2 280,02 €	3 250,00 €

1. Renouvellement de canalisations - Coût en €/ml selon diamètre

1.1 Canalisation en PEHD diamètre	25	32	40	50	63	75
1.1.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	250,50 €	252,00 €	254,60 €	257,90 €	261,80 €	283,00 €
1.1.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	309,00 €	312,00 €	316,50 €	322,90 €	330,20 €	366,40 €
1.1.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	234,30 €	235,70 €	237,90 €	241,10 €	244,60 €	261,60 €
1.1.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	281,10 €	284,00 €	288,10 €	294,40 €	301,30 €	333,30 €
1.1.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	225,00 €	226,40 €	228,40 €	231,50 €	235,00 €	250,60 €
1.1.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	264,00 €	266,80 €	270,80 €	277,00 €	283,90 €	314,40 €
1.2. Canalisation en PVC bi-orienté	63	75	90	110	125	140
1.2.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	270,60 €	283,00 €	289,10 €	298,20 €	303,90 €	323,90 €
1.2.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	339,10 €	366,40 €	385,80 €	430,60 €	449,90 €	494,40 €
1.2.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	253,50 €	261,70 €	267,30 €	273,60 €	278,80 €	290,80 €
1.2.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	310,20 €	333,30 €	352,10 €	394,10 €	413,00 €	449,40 €
1.2.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	243,90 €	250,60 €	256,00 €	261,40 €	266,50 €	275,80 €
1.2.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	292,80 €	314,40 €	333,00 €	374,00 €	392,80 €	426,50 €
1.3. Canalisation en FONTE ductile	60	80	100	125	150	200
1.3.1. en milieu urbain et sans canalisation provisoire	316,40 €	321,30 €	335,10 €	345,50 €	371,70 €	417,20 €
1.3.2. en milieu urbain et avec canalisation provisoire	386,60 €	413,00 €	464,30 €	492,70 €	561,90 €	698,70 €
1.3.3. en milieu semi-urbain et sans canalisation provisoire	292,40 €	297,20 €	310,00 €	319,30 €	340,50 €	381,70 €
1.3.4. en milieu semi-urbain et avec canalisation provisoire	350,80 €	377,20 €	427,40 €	454,60 €	516,00 €	651,10 €
1.3.5. en milieu rural et sans canalisation provisoire	280,50 €	285,20 €	297,70 €	306,60 €	326,10 €	365,80 €
1.3.6. en milieu rural et avec canalisation provisoire	331,10 €	357,30 €	407,30 €	434,00 €	493,70 €	627,30 €
1b. Renouvellement de branchements lors du renouvellement de canalisations - Forfait selon diamètre extérieur	15	20-25	30	40	50	60-65
1.4 en milieu urbain	1 104,00 €	1 115,00 €	1 144,00 €	1 176,00 €	1 364,00 €	1 409,00 €
1.5 en milieu semi-urbain	1 194,00 €	1 204,00 €	1 234,00 €	1 267,00 €	1 457,00 €	1 503,00 €
1.6 en milieu rural	1 551,00 €	1 561,00 €	1 593,00 €	1 630,00 €	1 825,00 €	1 877,00 €

	SUEZ						VEOLIA					
2. Fourniture et pose d'accessoires sur canalisations	60	80	100	125	150	200	60	80	100	125	150	200
2.1 Fourniture et pose d'un coude à emboîtement pour canalisation en fonte	174,76 €	204,76 €	199,72 €	249,68 €	269,64 €	319,56 €	139,80 €	186,88 €	233,72 €	305,90 €	339,83 €	448,57 €
2.2 Fourniture et pose d'un coude à bride pour canalisation en fonte	174,76 €	204,76 €	199,72 €	249,68 €	269,64 €	319,56 €	139,80 €	186,88 €	233,72 €	305,90 €	339,83 €	448,57 €
2.3 Fourniture et pose d'un Tê à brides en fonte	174,76 €	204,76 €	199,72 €	249,68 €	269,64 €	319,56 €	279,61 €	373,77 €	467,45 €	611,79 €	679,66 €	897,14 €
2.4 Fourniture et pose d'une plaque pleine en fonte PN10	43,69 €	51,19 €	49,93 €	62,42 €	67,41 €	79,89 €	93,20 €	124,59 €	155,82 €	203,93 €	226,55 €	299,05 €
2.5 Fourniture et pose d'une bride à emboîtement en fonte avec joint	131,07 €	153,57 €	149,79 €	187,26 €	202,23 €	239,67 €	93,20 €	124,59 €	155,82 €	203,93 €	226,55 €	299,05 €
2.6 Fourniture et pose d'une bride uni en fonte avec joint	109,23 €	127,98 €	124,83 €	156,05 €	168,53 €	199,73 €	69,91 €	93,44 €	116,86 €	152,95 €	169,92 €	224,29 €
2.7 Fourniture et pose d'un manchon droit à emboîtement avec joint	152,92 €	179,17 €	174,76 €	218,47 €	235,94 €	279,62 €	93,20 €	124,59 €	155,82 €	203,93 €	226,55 €	299,05 €
2.8 Fourniture et pose d'un cône de réduction à emboîtement pour canalisation en fonte ductile	174,76 €	204,76 €	199,72 €	249,68 €	269,64 €	319,56 €	139,80 €	186,88 €	233,72 €	305,90 €	339,83 €	448,57 €
2.9 Fourniture et pose d'un cône de réduction à brides pour canlisation en fonte ductile	174,76 €	204,76 €	199,72 €	249,68 €	269,64 €	319,56 €	139,80 €	186,88 €	233,72 €	305,90 €	339,83 €	448,57 €
2.14 Fourniture et pose d'une vanne sur canalisation avec bouche à clef	180,08 €	246,97 €	272,69 €	304,23 €	434,26 €	660,65 €	265,53 €	298,72 €	320,85 €	342,98 €	416,00 €	641,71 €
2.15 Fourniture et pose d'un stabilisateur de pression	1 426,00 €	1 583,00 €	1 716,00 €	2 295,00 €	2 722,00 €	3 455,00 €	1 380,65 €	1 477,03 €	1 604,68 €	1 965,64 €	2 151,79 €	2 783,51 €
2.16 Fourniture et pose d'un stabilisateur d'écoulement	416,94 €	498,08 €	545,52 €	670,98 €	796,43 €	1 032,37 €	269,99 €	295,00 €	330,94 €	395,12 €	947,47 €	1 781,10 €
2.17 Fourniture et pose d'un filtre à tamis	456,89 €	528,04 €	574,23 €	710,30 €	846,36 €	1 354,44 €	352,27 €	375,27 €	368,08 €	555,58 €	643,06 €	990,25 €
2.18 Fourniture et pose d'une ventouse avec bouche à clef et coffre ventouse	1 020,00 €	2 069,00 €	2 069,00 €	- €	- €	- €	1 825,55 €	-	-	-	-	-
2.19 Fourniture et pose d'une décharge, avec robinet de prise en charge DN40 et bouche à clé	638,00 €	638,00 €	638,00 €	638,00 €	638,00 €	638,00 €	327,52 €	329,23 €	426,19 €	433,77 €	535,72 €	548,90 €
	20	25	32	40	50	63	20	25	32	40	50	63
2.10 Fourniture et pose d'un manchon électrosoudable pour tuyau PEHD PN16	43,69 €	43,69 €	54,93 €	64,92 €	73,66 €	82,40 €	16,27 €	16,27 €	18,40 €	21,36 €	50,60 €	50,76 €
2.11 Fourniture et pose d'un coude électrosoudable à 90° PN16	89,88 €	89,88 €	109,86 €	139,81 €	176,02 €	197,23 €	18,20 €	18,20 €	20,36 €	25,06 €	53,90 €	55,87 €
2.12 Fourniture et pose d'un manchon électrosoudable, bride et collet pour canalisation PEHD	118,59 €	118,59 €	129,83 €	153,55 €	187,27 €	222,21 €	136,97 €	136,97 €	120,42 €	135,41 €	187,73 €	181,65 €
2.13 Fourniture et pose d'un Tê 90° et d'un manchon électrosoudable	113,61 €	113,61 €	137,31 €	186,01 €	234,69 €	238,44 €	39,65 €	39,65 €	43,71 €	49,78 €	109,88 €	111,58 €
3. Raccordement sur canalisation existante	60	80	100	125	150	200	60	80	100	125	150	200
3.1 Raccordement sur canalisation fonte	374,50 €	374,50 €	374,50 €	448,78 €	448,78 €	660,36 €	1 018,81 €	1 018,81 €	1 170,32 €	1 372,34 €	1 907,00 €	2 109,02 €
3.2 Raccordement sur canalisation PEHD	266,52 €	266,52 €	266,52 €	266,52 €	266,52 €	266,52 €	1 018,81 €	1 018,81 €	1 170,32 €	1 372,34 €	1 907,00 €	2 109,02 €
4. Fourniture et pose d'accessoires sur branchements	15	20-25	30	40	50	60-65	60	80	100	125	150	200
4.1 Fourniture et pose d'un collier de prise en charge y/c bouche à clef	nc	151,00 €	174,00 €	325,00 €	522,00 €	638,00 €	315,52 €	317,23 €	414,19 €	421,77 €	523,72 €	536,90 €
4.2 Report de branchement sur canalisation fonte: pose de collier de prise en charge, avec robinet, bouche à clef et 2m de PEHD	nc	384,45 €	384,45 €	384,45 €	384,45 €	384,45 €	370,86 €	372,57 €	469,53 €	477,11 €	579,06 €	592,24 €
4.3 Fourniture et pose d'un regarde de branchement, y compris terrassement, remblai et réfection	nc	522,00 €	522,00 €	522,00 €	522,00 €	522,00 €	voir BPU complémen	-	-	-	-	-

SEFO

2. Fourniture et pose d'accessoires sur canalisations

	60	80	100	125	150	200
2.1 Fourniture et pose d'un coude à emboîtement pour canalisation en fonte	118,00 €	154,00 €	191,00 €	222,00 €	251,00 €	344,00 €
2.2 Fourniture et pose d'un coude à bride pour canalisation en fonte	103,00 €	110,00 €	120,00 €	161,00 €	196,00 €	251,00 €
2.3 Fourniture et pose d'un Té à brides en fonte	134,00 €	148,00 €	155,00 €	219,00 €	248,00 €	418,00 €
2.4 Fourniture et pose d'une plaque pleine en fonte PN10	33,00 €	36,00 €	41,00 €	46,00 €	51,00 €	63,00 €
2.5 Fourniture et pose d'une bride à emboîtement en fonte avec joint	91,00 €	109,00 €	125,00 €	142,00 €	157,00 €	206,00 €
2.6 Fourniture et pose d'une bride uni en fonte avec joint	70,00 €	74,00 €	78,00 €	91,00 €	95,00 €	121,00 €
2.7 Fourniture et pose d'un manchon droit à emboîtement avec joint	110,00 €	143,00 €	176,00 €	199,00 €	223,00 €	309,00 €
2.8 Fourniture et pose d'un cône de réduction à emboîtement pour canalisation en fonte ductile	144,00 €	144,00 €	190,00 €	218,00 €	240,00 €	323,00 €
2.9 Fourniture et pose d'un cône de réduction à brides pour canlisation en fonte ductile	98,00 €	98,00 €	111,00 €	157,00 €	171,00 €	319,00 €
2.14 Fourniture et pose d'une vanne sur canalisation avec bouche à clef	264,00 €	285,00 €	306,00 €	452,00 €	470,00 €	658,00 €
2.15 Fourniture et pose d'un stabilisateur de pression	1 350,00 €	1 818,00 €	2 265,00 €	3 528,00 €	4 367,00 €	6 029,00 €
2.16 Fourniture et pose d'un stabilisateur d'écoulement	248,00 €	273,00 €	311,00 €	504,00 €	968,00 €	1 161,00 €
2.17 Fourniture et pose d'un filtre à tamis	579,00 €	666,00 €	704,00 €	911,00 €	966,00 €	1 686,00 €
2.18 Fourniture et pose d'une ventouse avec bouche à clef et coffre ventouse	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €
2.19 Fourniture et pose d'une décharge, avec robinet de prise en charge DN40 et bouche à clé	1 044,00 €	1 044,00 €	1 044,00 €	1 351,00 €	1 433,00 €	2 501,00 €
	20	25	32	40	50	63
2.10 Fourniture et pose d'un manchon électrosoudable pour tuyau PEHD PN16	33,00 €	33,00 €	33,00 €	34,00 €	35,00 €	36,00 €
2.11 Fourniture et pose d'un coude électrosoudable à 90° PN16	37,00 €	37,00 €	38,00 €	41,00 €	42,00 €	45,00 €
2.12 Fourniture et pose d'un manchon électrosoudable, bride et collet pour canalisation PEHD	42,00 €	45,00 €	47,00 €	52,00 €	55,00 €	62,00 €
2.13 Fourniture et pose d'un Té 90° et d'un manchon électrosoudable	46,00 €	47,00 €	50,00 €	53,00 €	60,00 €	64,00 €

3. Raccordement sur canalisation existante

	60	80	100	125	150	200
3.1 Raccordement sur canalisation fonte	250,00 €	252,00 €	253,00 €	266,00 €	256,00 €	260,00 €
3.2 Raccordement sur canalisation PEHD	143,00 €	144,00 €	145,00 €	152,00 €	146,00 €	148,00 €

4. Fourniture et pose d'accessoires sur branchements

	60	80	100	125	150	200
4.1 Fourniture et pose d'un collier de prise en charge y/c bouche à clef	85,80 €	86,20 €	88,20 €	90,80 €	92,10 €	98,80 €
4.2 Report de branchement sur canalisation fonte: pose de collier de prise en charge, avec robinet, bouche à clef et 2m de PEHD	391,00 €	393,00 €	394,00 €	395,00 €	397,00 €	401,00 €
4.3 Fourniture et pose d'un regarde de branchement, y compris terrassement, remblai et réfection	242,30 €	242,30 €	242,30 €	242,30 €	242,30 €	242,30 €

SUEZ

VEOLIA

5. Préparation du chantier**Installation et repli du chantier***Il comprend l'aménagement des aires de stockage, baraques de*

5.1 Pour les chantiers d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € H.T.	678,15 € forfait	
5.2 Pour les chantiers d'un montant supérieur à 5 000 € H.T. et inférieur ou égal à 15 000 € H.T.	1 982,20 € forfait	
5.3 Pour les chantiers d'un montant supérieur à 15 000 € H.T. et inférieur ou égal à 50 000 € H.T.	2 783,76 € forfait	
5.4 Pour des chantiers d'un montant supérieur à 50 000 € H.T. et inférieur ou égal à 100 000 € H.T.	5 280,23 € forfait	

Sondage de reconnaissance*exécution de sondage pour la recherche de fourreaux ou de*

5.5 Le m ³ de déblais	374,40 € par m3	
----------------------------------	-----------------	--

6. Terrassements/démolitions

6.1 Démolition Revêtement trottoir non circulé	25,10 € par m2	
6.2 Démolition structure trottoirs circulés existants y/c revêtement	103,61 € par m2	
6.3 Démolition structure de chaussée communale existante y/c revêtement	103,61 € par m2	
6.4 Tranchée pour pose des réseaux sous sol non révetu - profondeur inf. à 1,20m	36,61 € par m2	
6.5 Plus value pour sur-profondeur de tranchée au-delà de 1,2m	33,47 € par m2	
6.6 Exécution de tranchée au BRH ou à la trancheuse	448,15 € par m3	
6.7 Dépose et repose de bordures et caniveaux pavés ou dallés	41,19 € par ml	
6.8 Découpe d'enrobé	7,00 € par ml	
6.9 Démolition de dalle béton	448,15 € par m3	
6.10 Démolition de bloc béton pleine masse ou béton armé	448,15 € par m3	
6.11 plus value pour démolition de matériaux contenant de l'amiante	522,00 € par m3	

7. Remblai/réfections

7.1 Réfection des enrobés sur trottoir	42,88 € par ml	
7.2 Réfection des enrobés sur voirie	60,03 € par ml	
7.3 Fourniture et pose d'un géotextile non tissé 90g/m2	56,00 € par m2	
7.4 Fourniture et pose d'un grillage avertisseur	1,70 € par ml	
7.5 Fourniture et pose de matériau d'apport pour la réfection de fouille	84,20 € par m3	
7.5.1 - Sablon	77,39 € par m3	
7.5.2 - Grave recyclage 0/31,5 GR0/GR1	102,41 € par m3	
7.5.3 - Grave recyclage 0/20 GR2	108,40 € par m3	
7.5.4 - Caillou recyclage 30/80	102,41 € par m3	
7.5.5 - Sable 0/4 Silico-calcaire	164,33 € par m3	
7.5.6 - Gravieron 6/20 Silico-calcaire	157,50 € par m3	
7.5.7 - Gravieron 4/12 Silico-calcaire	178,50 € par m3	
7.5.8 - Grave 0/31,5 Calcaire	152,95 € par m3	
7.5.9 - Sable 0/6 Calcaire	150,68 € par m3	
7.5.10 - Grave ciment 3% VRD	145,53 € par m3	
7.5.11 - Grave ciment 3,5% VRD	220,96 € par m3	
7.5.12 - Grave ciment 4% VRD	301,56 € par m3	
7.5.13 - Grave ciment 5% VRD	452,35 € par m3	
7.5.14 - Micro grave ciment 3% VRD 0/12	157,98 € par m3	
7.5.15 - Sable ciment 5%	450,07 € par m3	
7.5.16 - Ballast 20/40 drainage (lavé) Quarzite	62,37 € par m3	
7.5.17 - Terre végétale	71,15 € par m3	

450,00 € forfait

1 500,00 € forfait

3 000,00 € forfait

4 500,00 € forfait

88,74 € par m3

46,46 € par m2

92,93 € par m2

139,40 € par m2

115,00 € par m2

99,60 € par m2

287,70 € par m3

97,44 € par ml

15,85 € par ml

199,20 € par m3

276,60 € par m3

1 057,71 € par m3

113,33 € par ml

100,00 € par ml

10,84 € par m2

5,31 € par ml

47,52 € par m3

68,92 € par m3

78,35 € par m3

70,99 € par m3

84,51 € par m3

104,32 € par m3

110,92 € par m3

114,92 € par m3

98,07 € par m3

94,52 € par m3

98,12 € par m3

99,72 € par m3

99,92 € par m3

118,92 € par m3

123,92 € par m3

131,16 € par m3

109,92 € par m3

79,35 € par m3

5. Préparation du chantier**Installation et repli du chantier***Il comprend l'aménagement des aires de stockage, baraques de*

5.1 Pour les chantiers d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € H.T.	325,00 € forfait
5.2 Pour les chantiers d'un montant supérieur à 5 000 € H.T. et inférieur ou égal à 15 000 € H.T.	650,00 € forfait
5.3 Pour les chantiers d'un montant supérieur à 15 000 € H.T. et inférieur ou égal à 50 000 € H.T.	1 218,00 € forfait
5.4 Pour des chantiers d'un montant supérieur à 50 000 € H.T. et inférieur ou égal à 100 000 € H.T.	1 493,00 € forfait

Sondage de reconnaissance*exécution de sondage pour la recherche de fourreaux ou de*

5.5 Le m ³ de déblais	281,00 € par m3
----------------------------------	-----------------

6. Terrassements/démolitions

6.1 Démolition Revêtement trottoir non circulé	18,70 € par m2
6.2 Démolition structure trottoirs circulés existants y/c revêtement	50,70 € par m2
6.3 Démolition structure de chaussée communale existante y/c revêtement	67,10 € par m2
6.4 Tranchée pour pose des réseaux sous sol non revêtu - profondeur inf. à 1,20m	85,10 € par m2
6.5 Plus value pour sur-profondeur de tranchée au-delà de 1,2m	97,30 € par m2
6.6 Execution de tranchée au BRH ou à la trancheuse	129,50 € par m3
6.7 Dépose et repose de bordures et caniveaux pavés ou dallés	20,10 € par ml
6.8 Découpe d'enrobé	4,90 € par ml
6.9 Démolition de dalle béton	85,00 € par m3
6.10 Démolition de bloc béton pleine masse ou béton armé	115,80 € par m3
6.11 plus value pour démolition de matériaux contenant de l'amiante	356,00 € par m3

7. Remblai/réfections

7.1 Réfection des enrobés sur trottoir	15,60 € par ml
7.2 Réfection des enrobés sur voirie	23,30 € par ml
7.3 Fourniture et pose d'un géotextile non tissé 90g/m2	5,60 € par m2
7.4 Fourniture et pose d'un grillage avertisseur	2,50 € par ml
7.5 Fourniture et pose de matériau d'apport pour la réfection de fouille	par m3
7.5.1 - Sablon	75,90 € par m3
7.5.2 - Grave recyclage 0/31,5 GR0/GR1	82,60 € par m3
7.5.3 - Grave recyclage 0/20 GR2	86,20 € par m3
7.5.4 - Caillou recyclage 30/80	87,10 € par m3
7.5.5 - Sable 0/4 Silico-calcaire	107,60 € par m3
7.5.6 - Gravillon 6/20 Silico-calcaire	102,70 € par m3
7.5.7 - Gravillon 4/12 Silico-calcaire	113,10 € par m3
7.5.8 - Grave 0/31,5 Calcaire	99,20 € par m3
7.5.9 - Sable 0/6 Calcaire	105,10 € par m3
7.5.10 - Grave ciment 3% VRD	105,10 € par m3
7.5.11 - Grave ciment 3,5% VRD	108,30 € par m3
7.5.12 - Grave ciment 4% VRD	110,10 € par m3
7.5.13 - Grave ciment 5% VRD	111,90 € par m3
7.5.14 - Micro grave ciment 3% VRD 0/12	115,50 € par m3
7.5.15 - Sable ciment 5%	124,90 € par m3
7.5.16 - Ballast 20/40 drainage (lavé) Quarzite	144,80 € par m3
7.5.17 - Terre végétale	62,90 € par m3

7.

7. ANNEXE 3 – DEVIS BRANCHEMENT

	VEOLIA	SUEZ	SEFO
BPU			
TOTAL	€ 2 015,49	1 728,00 €	€ 1 923,25
Fournitures de pièces	€ 335,95	408,90 €	€ 570,50
Collier de prise en charge PB, D 90mm, PVC	39,83	21,60 €	18,10 €
Robinet de prise en charge D 20mm	30,98	34,90 €	33,80 €
Tuyau PEHD D19, 4/25 mm	4,26	15,60 €	63,00 €
Robinet avant compteur D 15 mm	43,26	14,70 €	27,90 €
Compteur D 15 mm	74,13	86,80 €	115,60 €
Té purgeur D 15 mm	16,16	6,10 €	5,20 €
Citerneau béton pour compteur D 600 mm	110,64	192,40 €	242,30 €
Tabernacle pour robinet de prise en charge	1,50	4,00 €	2,90 €
Tube allongé PVC D 90mm	2,12	11,30 €	33,40 €
Bouche à clé fonte 9 kg	8,81	13,10 €	13,30 €
Grillage avertisseur	4,26	8,40 €	15,00 €
Fournitures de matériaux	€ 214,10	98,30 €	€ 320,35
Sable compacté sur 40 cm	97,92 €	24,30 €	113,85 €
Tout venant (0/31,5) compacté sur 70 cm	116,18 €	74,00 €	206,50 €
Tractopelle, fourgon, camion	€ 214,10	760,80 €	€ 1 032,40
Tranchée de 50 cm de largeur		435,60 €	1 032,40 €
Véhicules de chantier		325,20 €	

7.

Main d'œuvre	€	1 251,35	460,00 €	€	-
		1 251,35 €	460,00 €		
Supplément		- €	216,00 €	€	-
Réfection de voirie			216,00 €		
enrobé à chaud, 5cm d'épaisseur		245,60 €	216,00 €		77,80 €
Plus-value par mètre supplémentaire			169,00 €		
tuyau PEHD D 25 mm		0,71 €	169,00 €		145,00 €